

Méleté

ISSN : 3095-3820

Publisher : Association Revue Méleté Cahiers d'Histoire et d'Anthropologie du droit

02 | 2026

Comprendre (et dépasser) la métaphore du criminel animal

Le criminel entre régression animale et régression atavique : l'étude des stigmates zoomorphiques, d'une herméneutique philosophique à l'anthropologie criminelle

The Criminal between Animal Regression and Atavistic Degeneration: The Study of Zoomorphic Stigmata from Philosophical Hermeneutics to Criminal Anthropology

Mirèio Himy-Alicheva

 <https://publications-prairial.fr/melete/index.php?id=277>

DOI : 10.35562/melete.277

Electronic reference

Mirèio Himy-Alicheva, « Le criminel entre régression animale et régression atavique : l'étude des stigmates zoomorphiques, d'une herméneutique philosophique à l'anthropologie criminelle », *Méleté* [Online], 02 | 2026, Online since 01 juin 2026, connection on 09 juin 2026. URL : <https://publications-prairial.fr/melete/index.php?id=277>

Copyright

CC BY-NC-SA 4.0



Le criminel entre régression animale et régression atavique : l'étude des stigmates zoomorphiques, d'une herméneutique philosophique à l'anthropologie criminelle

The Criminal between Animal Regression and Atavistic Degeneration: The Study of Zoomorphic Stigmata from Philosophical Hermeneutics to Criminal Anthropology

Mirèio Himy-Alicheva

OUTLINE

- I. Un bestiaire du vice : l'inclination à la criminalité selon les stigmates zoomorphiques
 - A. Présentation du *corpus* doctrinal antique et médiéval
 - B. Des caractères zoomorphiques du vice : de l'animal à l'homme
 - 1. Stupidité, paresse et lourdeur
 - 2. Impudence et luxure
 - 3. Courroux et malice
 - II. La régression atavique du criminel : régression vers l'animalité
 - A. « L'homme primitif » et le postulat de la régression chez Cesare Lombroso
 - 1. La gradation téléologique de Lombroso : entre naturalisme et historicisme
 - 2. Le problème de « l'homme primitif » à l'épreuve de la gradation naturaliste
 - B. La phrénologie : du frontal à l'occipital, de la perfection à la régression
 - 1. Franz-Joseph Gall : le tryptique frontal-pariétal-occipital comme possible facteur criminogène
 - 2. L'os occipital, stigmate de « l'homme primitif » et stigmate criminologique
- Conclusion

TEXT

- 1 La représentation de la « Bacchante avec un singe » du peintre néerlandais Hendrick Ter Brugghen (1627), donne à voir une femme en état d'ivresse, accompagnée d'un singe narquois, grappe de raisin à la main : imitation irrévérencieuse de l'humain, tempérament coléreux, méchanceté, duplicité. Autant de traits prêtés au singe, à

tout le moins depuis Pline l'Ancien, abondamment repris notamment par la peinture flamande, à une époque de plein essor de l'analogie animalière depuis la Renaissance¹. La physiognomonie zoomorphique, alors en vogue, est une de ses manifestations : de l'observation des traits du visage du sujet, on prétend déduire les passions qui animent son âme, selon la définition traditionnelle de la physiognomonie, mais plus encore, en établissant une analogie anatomique avec les animaux auxquels on prête ces inclinations. L'un des ouvrages de référence, considéré comme fondateur de la physiognomonie moderne, est celui du médecin napolitain Giambattista Della Porta († 1615), et son traité *De humana physiognomonia* (1586), qui fut diffusé en France à l'occasion de sa première traduction, en 1655². Pour le médecin, l'ambition était bien réelle : ériger la physiognomonie, qui ne semblait alors n'être qu'une herméneutique³, au rang d'une véritable *scientia naturalis* distinguée de la magie naturelle – au sens des vertus cachées inscrites dans la nature – et de l'astrologie, afin de savoir s'entourer des « bons », écarter les « mauvais », pour le sujet comme pour le politique⁴. Chez Della Porta, qui reprend une bonne partie des thèses de ses prédécesseurs, les stigmates zoomorphiques du sujet abondent particulièrement dans la deuxième partie de l'ouvrage, assortis d'un grand nombre de gravures représentant côte à côte le sujet étudié, avec son pendant animalier dont il est supposé partager les stigmates⁵. Le traité n'a pas directement traité la criminalité, mais les caractères qu'il relève suggèrent, comme on le verra, des inclinations à des comportements criminels ou considérés comme déviants, selon les catégories juridiques et morales de leur temps : larcins, viols, mais aussi homosexualité et hermaphrodisme.

- 2 L'ambition de Della Porta ne fit que peu d'émules : Marin Cureau de La Chambre († 1669), médecin de Louis XIV et disciple de Descartes, qualifie la physiognomonie zoomorphique de « douteuse⁶ ». Dans son *Essai sur la physiognomonie*, dont la première édition en allemand est parue en 1775-1778, puis traduite en français en 1781-1803, le théologien et poète Johann Caspar Lavater rend compte d'une défiance générale envers la physiognomonie. Dans cet essai, il s'évertue à démontrer qu'elle est bien une véritable science de la nature, tout en se défiant du pseudo-Aristote⁷. Quant à la physiognomonie zoomorphique, en particulier celle développée dans

l'œuvre de Della Porta, Lavater semble bien obligé de lui reconnaître le manque de sérieux, bien que n'étant pas insensible à la démarche⁸. Même les plus fervents défenseurs de la physiognomonie, à la manière d'un Georges-Louis Leclerc de Buffon, semblent devoir le concéder en leur temps : si la sémiotique animale n'est pas dénuée d'intérêt, l'analogie zoomorphique des stigmates du visage humain, *a fortiori* animée de l'ambition de prédire les inclinations au vice, semble beaucoup plus hasardeuse. La physiognomonie elle-même souffre de la même déconsidération. Diderot semblait lui manifester de l'intérêt, mais n'en fait jamais directement état dans sa doctrine⁹.

- 3 Il est pourtant communément admis que c'est aux médecins du XIX^e siècle, en particulier Cesare Lombroso dans *Uomo delinquente* (1876), que l'on doit le véritable âge d'or de la discipline, en particulier en sciences criminologiques. Comment expliquer ce nouvel engouement ? La physiognomonie, comme on le verra, se heurte aux mêmes réserves que plus de deux siècles plus tôt. Néanmoins, le « moment naturaliste des sciences de l'homme », pour reprendre l'expression de Claude Blanckaert¹⁰, apparu à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, a contribué aux tentatives de retour en grâce auxquelles on assiste alors. Outre les premières classifications humaines, dont le pionnier est Buffon¹¹, l'humain est désormais pleinement intégré au règne animal dans les classifications naturalistes, à la manière du naturaliste suédois Carl von Linné et de son *Systema naturae* (1735)¹². L'union de la médecine et de l'anthropologie avec la statistique, concrétisée durant la seconde moitié du XIX^e siècle, et fondatrice d'une véritable anthropométrie¹³, semble également avoir été le vecteur décisif de ces nouvelles tentatives d'ériger la physiognomonie au rang de science de l'homme, jusqu'à ses dérives inégalitaires bien connues¹⁴. S'il semble, dès lors, que l'idée d'une physiognomonie zoomorphique, relevant davantage de la philosophie naturelle, fût impropre à l'époque, cette étude examine l'hypothèse d'une survivance de ses thèses dans l'anthropologie criminelle. Avec la nouveauté qu'elles se trouvent désormais revêtues de nouveaux galons – toujours contestés – de scientificité, dans le contexte du naturalisme. Nous avons souhaité, dans un premier temps, proposer un petit « bestiaire du vice » illustrant des inclinations à la criminalité, d'après le principal *corpus* doctrinal connu¹⁵ de physiognomonie antique, médiévale et des

premiers temps de la modernité (I). La discipline bien plus tardive de la phrénologie, fondée non sur l'étude des stigmates faciaux, mais sur celle des crânes, semble répondre à la même ambition prédictive. Dans ce prolongement, la seconde partie tentera d'établir dans quelle mesure cette régression atavique du criminel, formulée au XIX^e siècle, peut s'envisager comme une régression vers l'animalité (II).

I. Un bestiaire du vice : l'inclina- tion à la criminalité selon les stigmates zoomorphiques

- 4 La présente rubrique tentera dans un premier temps, d'après un *corpus* doctrinal antique et médiéval déjà bien connu de l'historiographie physiognomiste (A), de relever les principaux stigmates criminogènes communs à des animaux aussi divers que variés (B).

A. Présentation du *corpus* doctrinal antique et médiéval

- 5 Le *corpus* doctrinal de référence, relatif aux sources antiques et médiévales, a déjà fait l'objet d'une édition critique incontournable, parue en deux volumes en 1893 : les *Scriptores physiognomonici Graeci et Latini*¹⁶, sous la direction du philologue allemand Richard Foerster, composé d'une vaste collation de manuscrits grecs, latins et arabes. Le premier volume contient les deux traités antiques de référence : la *Physiognomonique* du pseudo-Aristote (IV^e-III^e siècle av. J.-C.), ainsi que sa traduction latine de Bartholomée de Messine († 1266), et le *Liber de Physiognomonica* du pseudo-Polémon de Laodicée (II^e siècle ap. J.-C.), issue du manuscrit de Leyde 1206 ou 198, qui renferme notamment sa version arabe, dont les éditeurs, Foerster et Georges Hoffman signalent l'incommensurable difficulté de transcription en raison des trop nombreuses erreurs relevées¹⁷. En dernier lieu, la *Physiognomonique* du médecin sophiste Adamante (IV^e siècle ap. J.-C.)¹⁸. Le second volume contient le *Liber de Physiognomonica*¹⁹, d'un auteur anonyme, qui fut longtemps attribué à Apulée, dont la datation est estimée au IV^e siècle apr. J.-C.,

ainsi qu'une deuxième version du traité du pseudo-Polémon, issue d'un manuscrit de la bibliothèque de Gotha (arab. A 85), dans une version latine traduite de l'arabe. Il contient ensuite le chapitre relatif à la physiognomonie dans l'ouvrage *Secretum secretorum*, ou *Secret des secrets*, traité ésotérique médiéval faussement attribué à Aristote également²⁰, et enfin, une *Physiognomonique* d'un anonyme byzantin, dont la datation serait estimée au x^e siècle ap. J.-C., faussement attribuée à Polémon. Ces traités n'ont pas exclusivement trait à la criminalité, bien que certains passages soient sans équivoque. Ainsi, selon le *Liber de Physiognomoniam*, une certaine disposition des pupilles suffirait à suggérer les pires crimes « inhumains » : les *homicidiis domesticis* qu'il cite semblent devoir faire référence aux parricides, matricides, et autres crimes familiaux. Ainsi des *infandis cibis vel conubiis*, soit des « nourritures ou unions abominables », de l'inceste et du cannibalisme, comme le suggère l'exemple de Thyeste et d'Œdipe²¹. De manière générale, la voix serait également un indice d'intelligence, selon sa similitude avec celle du chien, du singe, de l'âne, du cheval ou du porc, sans que l'auteur développe davantage²².

- 6 Se réclamant de cet héritage, vient ensuite l'ouvrage de référence, déjà évoqué, de Della Porta. De nombreux bestiaires médiévaux²³ l'avaient précédé, que nous avons pourtant écartés de notre étude. Bien qu'extrêmement éclairants sur les allégories animales, auxquelles Della Porta semble lui-même faire référence, ils n'ont pas vocation à décrire le sujet humain au prisme de stigmates zoomorphiques. De même, la physiognomonie zoomorphique semblant d'abord se réclamer d'une tradition savante²⁴, il convient d'écartier, pour les besoins de notre étude, les croyances populaires. Sur la physiognomonie stricte, l'époque tardo-médiévale, puis l'Ancien Régime, ont vu également fleurir un certain nombre de traités. Ils sont toutefois d'un moindre intérêt pour notre étude, dès lors que les métaphores strictement zoomorphiques n'y sont pas ou peu exploitées²⁵. Della Porta et ses prédécesseurs recensés dans les *Scriptores physiognomonici Graeci et Latini*, demeurent donc la référence. Quant à Lavater, comme nous l'avons déjà évoqué, ses réserves envers la physiognomonie strictement zoomorphique empêchent de le considérer comme une source majeure sur la question. Ces différentes sources fournissent quelques

développements qui permettent d'assimiler le sujet à un animal, voire de prédire certaines infractions.

B. Des caractères zoomorphiques du vice : de l'animal à l'homme

- 7 L'étude de ces différentes sources permet de relever quelques tendances, qui renseignent surtout sur la symbolique zoologique des premiers temps de la modernité. En premier lieu, les plus inoffensifs, remarquables de stupidité, paresse et lourdeur (1), auxquels succèdent les animaux que l'on rattache à l'impudence et à la luxure (2), puis au courroux et à la malice (3).

1. Stupidité, paresse et lourdeur

- 8 Depuis les Écritures, le bœuf est assez emblématique de ces traits de caractère²⁶. Le *Liber de Physiognomoniam*, ainsi que le pseudo-Aristote, semblaient plutôt indulgents à son égard. L'épaisseur générale de ses traits, sa face charnue, ses grands yeux²⁷, suggéraient paresse et lourdeur, mais non dénués d'une certaine droiture²⁸. Chez Della Porta également, cette largeur du nez, « gros par son extrémité », lui vaut la même connotation de lâcheté et paresse, mais lorsqu'il est toutefois « abaissé », vraisemblablement quand la pointe du nez tend vers le bas, cela suffit à en faire un « homme meschant²⁹ ». De même, la face fort grande et charnue³⁰, et les grands yeux³¹, qu'il prête aux bœufs, confirment ce caractère de lâcheté³². Lavater, dans la très rare rubrique qu'il daigne consacrer à un essai de physiognomonie zoomorphique stricte, livre une unique planche comparant une caricature d'homme, présentant tous les stigmates de ce que l'on dépeindrait communément comme une « brute épaisse », tout en semblant se jouer de l'absurdité d'une telle comparaison³³.
- 9 L'âne semble souffrir des mêmes connotations, mais il est avant tout réputé pour sa stupidité, son inertie, davantage que pour son inclination au crime : le pseudo-Aristote et le *Liber de Physiognomoniam* prêtent ainsi aux individus lourds et épais, à la face large et ronde, à l'image des ânes, ce que l'on pourrait interpréter de nos jours comme une lenteur, un

manque d'empathie³⁴. Le front rond et bombé, comme celui de l'âne, est un signe de stupidité³⁵. La lèvre supérieure proéminente par rapport à la lèvre inférieure, commune aux singes et aux ânes, est également un signe de folie³⁶. De même, les yeux globuleux de l'âne, sont un signe de folie, ou au mieux, d'hébétéude et de stupidité, ce que Della Porta explique par leur situation éloignée du cerveau³⁷.

- 10 Le cerf s'inscrit également dans cette tendance. Une mâchoire concave, que le lecteur contemporain pourrait traduire comme un menton fuyant, est le signe d'un tempérament luxurieux. Della Porta illustre d'ailleurs cette rubrique par une gravure de Socrate, réputé en son temps pour sa laideur, jumelle d'une gravure de buste de cerf, bien que la comparaison entre les deux figures ne soit pas évidente pour le lecteur contemporain³⁸. Cette filiation entre Socrate et le cerf se retrouve à la rubrique « des clavicules mal ouvertes ou séparées ». Une fois encore, la comparaison pourrait paraître peu aisée au lecteur contemporain, le cerf, comme tous les ongulés, n'étant pas doté de clavicules, et se distinguant pourtant, dans l'imaginaire collectif contemporain, par sa grâce et son port altier. Socrate, à l'inverse, était réputé trapu, aux épaules entourées. Ce trait, commun aux deux, est présenté comme révélateur de lourdeur et de stupidité dans le caractère³⁹.

2. Impudence et luxure

- 11 Selon le *Liber de Physiognomonia*, des ongles recourbés font de l'individu un sujet impudent, rapace, qui dénote quelques inclinations à la violence, à l'image des oiseaux⁴⁰. De même du nez fin à la racine, attribué au corbeau⁴¹. Le nez concave, arrondi surtout au niveau du front, attribué au coq, confère chez le pseudo-Aristote, repris par Della Porta, un tempérament luxurieux⁴². L'homme à la petite tête et à l'œil rond et brillant, semblable au coq, semble révéler quelque inclination au vol⁴³. Chez Della Porta, toujours reprenant le pseudo-Aristote, on retrouve la même métaphore du corbeau, le même caractère d'impudence, dans le nez aquilin⁴⁴. Il semblerait que ce lieu commun se soit perdu au XVIII^e, puisque Jacques-Henri Meister, se réclamant d'Adamante, les décrit au contraire comme majestueux⁴⁵. Le col fin et long de l'autruche suggère un caractère piailleur et inconséquent, à la voix sonnante⁴⁶. Des épaules velues, comparables à celles de tous les oiseaux en général, sont un signe d'inconstance,

d'instabilité, pour ne pas dire de volatilité⁴⁷. L'on retrouve cette connotation chez Jacques-Henri Meister, preuve cette fois d'une persistance de ce lieu commun au XVIII^e siècle⁴⁸.

- 12 La métaphore du porc semble emporter le plus large consensus : le pseudo-Aristote et le *Liber de Physiognomonica* prêtent aux individus dotés d'un front étroit, tels les porcs, un tempérament grossier, vorace et obtus⁴⁹. De même pour ceux dotés de sourcils marqués et froncés⁵⁰. Des narines épaisses et grasses suggèrent un homme cruel, selon le pseudo-Aristote⁵¹, mais aussi immonde, sale, impur, à l'image des porcs et des « vils oiseaux » selon le *Liber de Physiognomonica*⁵². Chez Della Porta, le nez « gros par le haut », conformément à la traduction du sieur Rault, ce qui suggère une racine du nez proéminente, est semblable au groin du pourceau et se rapporte toujours à la grossièreté⁵³. De même, la bouche « enflée près des dents canines » du porc, que l'on pourrait interpréter comme saillantes sur les côtés, est un signe de lubricité, de basse conduite. Une bouche épaisse, aux lèvres que l'on décrirait aujourd'hui comme galbées, est, de même, un signe de bas instincts, « qui n'a autre soin que de sa panse », si ce n'est de folie jusqu'à l'épilepsie⁵⁴. Le cou court et gras, tel un pourceau, dénote le même caractère grossier, indiscipliné, coléreux et emporté⁵⁵.

- 13 Les prunelles petites, caractéristiques du « rat d'Inde », qui désignerait aujourd'hui le cochon d'Inde, sont communes à tous les rats, mais également aux serpents, singes, renards, ainsi qu'aux perdrix, cailles et coqs. Ce simple trait suffit pourtant à attribuer à tous ces animaux, ainsi qu'aux individus qui le portent, un tempérament lubrique, dissimulateur et intrigant, voire homosexualité et hermaphrodisme⁵⁶.

Les chèvres et boucs semblent se rattacher à des inclinations sexuelles : ainsi, des traits semblables à ceux des chèvres révèlent un individu libidineux⁵⁷, de même que ce caractère est confirmé par leurs voix semblables à un bêlement, qui révèle un tempérament, littéralement « furieux en Vénus⁵⁸ », également un lieu commun des bestiaires médiévaux⁵⁹.

3. Courroux et malice

- 14 La peau du front lâche, détendue, commune à certains chiens « flatteurs », « cajoleurs » — le lecteur contemporain éprouvera quelque difficulté à se référer à une race de chien particulière — doit, selon le *Liber de Physiognomonica*, inspirer la méfiance, car elle semble être un signe de duplicité et de dissimulation⁶⁰. Chez Della Porta, le nez « aigü », que l'on peut traduire par un nez pointu et allongé, tel un chien, confère au sujet qui le porte un caractère de courroux, colérique, prompt aux emportements de colère⁶¹ — le pseudo-Aristote, si l'on se fie à la traduction de Bartholomée de Messine, soutient pourtant l'exact contraire⁶². La face allongée du sujet, semblable à celle d'un chien, de manière générale, révèle chez l'individu qui le porte un caractère injurieux, impudent⁶³. Ce caractère est confirmé par un trait tout particulier, relevé chez le pseudo-Aristote comme chez Della Porta : la lèvre supérieure saillante, ou prolabie, assortie de gencives sortantes en dehors, que l'on pourrait traduire en termes anatomiques comme une proalvéolie, confèrent au sujet qui le porte une propension à la médisance, à l'outrage⁶⁴.
- 15 Le singe est affublé d'une pléthore de vices qui le rendent particulièrement difficile à catégoriser : la *Physiognomonique* du pseudo-Aristote prête aux individus doués de lèvres épaisses, en particulier lorsque la lèvre supérieure est proéminente, tels les singes, mais aussi les ânes, une inclination à la folie⁶⁵. Les yeux concaves, creux, du singe, renvoient à la malice, à la malveillance⁶⁶. Chez Della Porta, le nez camus, camard, que l'on pourrait décrire comme plat et écrasé, ainsi qu'aux narines proéminentes, assimile le sujet au singe, auquel on prête un caractère luxurieux et larcin⁶⁷. Il décrit notamment une inclination manifeste au viol chez les singes, qui se rueraient sur les femmes⁶⁸, trait confirmé également par sa face petite⁶⁹. Les petites joues du singe, mais aussi du chat, suggèrent un caractère dissimulateur et intrigant⁷⁰. La lèvre supérieure proéminente par rapport à la lèvre inférieure, commune aux singes et aux ânes, est également un signe de folie⁷¹. De même, les petits yeux du singe sont un signe de pusillanimité⁷². Au XVIII^e siècle, des petites prunelles, comme on les voit chez les singes, renards, serpents, ou, en d'autres termes, ceux « qui tous aiment à

nuire », semble devenir un lieu commun de malice et de méchanceté⁷³.

- 16 Le taureau, en revanche, est toujours érigé en symbole de courroux. Ainsi, des narines proéminentes, comme on le voit du taureau à la respiration fulminante par les naseaux, peuvent suggérer une propension au courroux, aux emportements de colère⁷⁴, tout comme le cou épais⁷⁵. Il en est de même de la dangerosité du serpent. Le *Liber de Physiognomonia* met en garde contre ceux dotés d'un petit menton, cruels et perfides tels des serpents⁷⁶, mais aussi d'une tête et de petits yeux, d'un corps et d'un cou allongés, à la bouche fine, *pectore acuto*, que l'on pourrait traduire par un buste étroit : ceux-là mêmes qui présentent ces traits typiques du serpent sont enclins à l'homicide⁷⁷. Étrangement, cette métaphore n'est pas reprise chez Della Porta.
- 17 Ésotérisme ? Philosophie naturelle ? *Scientia naturalis* ? Qui pour reprendre les thèses de Della Porta sans être sérieusement déconsidéré, même en son temps ? C'est pourtant, comme on l'a déjà évoqué, dans la littérature médicale du XIX^e siècle, que l'on retrouve cette tendance, dont on a coutume de faire de Lombroso le chef de file. Durant ce siècle que l'on présente volontiers – et à tort, au vu des réserves qu'elle continue de susciter – comme son âge d'or, elle ne jouit pas d'une plus grande considération. Le médecin Paolo Mantegazza, la qualifiant volontiers de « divinations physiognomoniques⁷⁸ », auxquelles il oppose les études des anthropologues, qui lui préfèrent celles du crâne. Tout juste quelques considérations esthétiques rapprochant l'homme de l'animal peuvent être relevées dans ses travaux, qui relèvent davantage d'un racialisme conforme aux idées reçues du siècle, et dont il est finalement difficile de retracer la véritable filiation naturaliste, que de la physiognomonie⁷⁹. Il n'est, certes, plus aucun médecin d'une réelle envergure académique pour soutenir, du temps de Lombroso, que les stigmates du taureau sur le visage du sujet humain dénotent une réelle propension à la violence physique, ni du singe au viol. C'est qu'en vérité, à la physiognomonie, semble s'être substituée une discipline qui peut être considérée comme une de ses ramifications, revêtue, elle, d'un vernis plus respectable de scientificité : la phrénologie. Pour Lavater, c'est bien cette étude des crânes qui fonde la physiognomonie⁸⁰. C'est par le vecteur de cette discipline que l'on

peut formuler l'hypothèse d'une possible survivance de quelques vestiges de la physiognomonie zoomorphique : des stigmates du visage à l'étude craniologique, l'ambition de prédire l'inclination au crime du sujet semble la même. Avec la nouveauté que les travaux de classification des naturalistes, par le paradigme de la gradation téléologique vers une forme de perfection, ont ainsi préparé les thèses de la régression atavique soulevées en sciences criminologiques.

II. La régression atavique du criminel : régression vers l'animalité

- 18 L'œuvre de Cesare Lombroso, en assimilant le criminel à un « homme primitif », formule le postulat de la régression atavique dont la filiation est peu aisée à identifier (A) et que la pratique de la phrénologie s'efforce de démontrer effectivement (B).

A. « L'homme primitif » et le postulat de la régression chez Cesare Lombroso⁸¹

- 19 Les descriptions zoomorphiques ne manquent pas dans l'œuvre de Lombroso. Ainsi, au bestiaire que nous avons tenté d'esquisser en première partie, nous pourrions rajouter la rubrique « insectes », issue des dépouillements de l'*Uomo delinquente* : les insectes carnivores se distingueraient en effet par leur mandibule proéminente, ce qui est un trait commun aux criminels⁸². Lombroso cite les travaux du docteur Pasquale Penta, qui avait relevé, sur un échantillon de près de 400 criminels, ce type d'anomalie à hauteur de 29 %⁸³ ; ainsi que les croquis du docteur Vans Clarke, directeur de la prison de Woking, parus en 1890 dans l'ouvrage de Havelock-Hellis *The Criminal Man*, qui révèlent également cette prognathie de la mandibule⁸⁴. De même, Lombroso prête aux voleurs une agilité similaire à celle des singes⁸⁵. On peut citer également la connotation du nez aquilin, que, rappelons-le, Della Porta attribuait aux corbeaux, dont Lombroso fait un signe des homicides⁸⁶, sans jamais citer Della Porta toutefois. Ces considérations demeurent cependant

anecdotiques dans son œuvre, et ne sauraient être assimilées à celles de Della Porta, sans une sérieuse mise au point sur le paradigme lombrosien. Celle-ci prendra la forme, en premier lieu, d'une gradation téléologique de Lombroso, entre naturalisme et historicisme, bien plus que de l'évolutionnisme (1), qui n'est pas sans poser un sérieux problème éthique face à « l'homme primitif », animalisé au même titre que le criminel (2).

1. La gradation téléologique de Lombroso : entre naturalisme et historicisme

20 Lombroso, chef de file de l'école positiviste italienne a formulé le postulat du criminel-né et par là, la thèse d'une structure organique et matérielle du criminel, qui conditionnerait l'inclination de ce dernier au crime. C'est donc sous le prisme de « facteurs anthropologiques » qu'il faut considérer le sujet criminel. Celui-ci est sous l'empire d'une forme de dégénérescence atavique, manifestée par la résurgence exceptionnelle et individuelle de caractères développés par ses aïeux, mais disparus ou restés à l'état de latence au sein de la lignée⁸⁷. L'atavisme lombrosien, du moins dans ses débuts, était exclusif de toute sociologie et posait le postulat de la régression : le criminel est un « sauvage », un « homme primitif », peu évolué intellectuellement, un reliquat de l'homme préhistorique incapable de maîtriser ses pulsions primaires⁸⁸. Il ne saurait être doué d'intelligence. L'assimilation entre le criminel et « l'homme primitif », et de « l'homme primitif » aux bêtes sauvages féroces, est un lieu commun de la littérature médicale de cette époque, si ce n'est de la société entière. Si la physiognomonie zoomorphique ne saurait donc être valablement relevée dans son œuvre, c'est pourtant à une animalisation du criminel en son entier que conduit le postulat de la régression, qui s'inscrit dans un paradigme historiciste et transformiste biologique — bien davantage qu'évolutionniste. Lombroso avait connaissance des théories darwiniennes bien avant qu'elles gagnent une Italie réticente à la pénétration de l'évolutionnisme, du fait de la présence du siège papal⁸⁹. Pourtant, il n'y fait que très peu allusion dans son œuvre, et tout rapprochement entre Darwin, Herbert Spencer et Lombroso doit être appréhendé avec la plus grande prudence.

- 21 Les influences de Lombroso semblent davantage devoir être recherchées du côté du philosophe Giambattista Vico, du médecin et naturaliste Jean-Baptiste de Lamarck, ainsi que du linguiste Paolo Marzolo⁹⁰. Pour Lamarck, dont les principes sont résumés dans sa *Philosophie zoologique* (1809)⁹¹ qui vient parachever une œuvre déjà conséquente, c'est la circonstance, l'environnement, qui forge l'individu au fil des générations : l'adaptation à l'environnement modèle l'organe, à l'image de la girafe dont le cou s'est allongé pour atteindre les feuillages des arbres⁹². Ces caractères acquis deviennent ainsi héréditaires, avec la perspective téléologique d'une amélioration, d'un perfectionnement constant de l'espèce. Quant à Marzolo, fortement empreint du naturalisme universaliste des Lumières, il prétend rechercher par la méthode positiviste les fondations originaires, ces lois du langage universelles et communes à toutes les langues du monde avant que les civilisations les séparent et établissent une hiérarchie entre langues « sauvages » et langues « adultes », soit du cri primitif des « sauvages » à l'écriture⁹³. Lombroso, fervent lecteur de Marzolo dès l'adolescence, sera vraisemblablement très marqué par ces tentatives de classification à la croisée de l'histoire, de la biologie et de l'anthropologie, premiers jalons du paradigme de la gradation téléologique, qui auront fondé sans aucun doute le postulat de la régression atavique.

2. Le problème de « l'homme primitif » à l'épreuve de la gradation naturaliste

- 22 Ce postulat de « l'homme primitif » n'est pas sans poser un problème, qui transparaît dans de nombreuses sources étudiées, à l'heure d'une expansion considérable de la colonisation européenne assortie d'une « mission civilisatrice », pour reprendre le lieu commun tel qu'il est formulé par Jules Ferry dans son fameux discours de 1885. Si le criminel est, par essence et biologiquement, un « homme primitif », faut-il considérer les populations colonisées comme particulièrement enclines à la criminalité ? Mieux encore, ces stigmates de criminalité relevés sur « l'homme primitif » seraient-ils plus observables sur ces populations ? En d'autres termes, l'animalisation du criminel, à laquelle conduit nécessairement le paradigme de la régression et de l'atavisme lombrosien, ne présenterait-elle pas le risque d'une malheureuse assimilation à l'animal de ces populations ? Il n'est, en

effet, pas un traité de la littérature médicale de l'époque, surtout en sciences criminologiques, qui ne fasse pas état de cette gradation raciale, dans une perspective où « le blanc » ou « l'Européen » est toujours au sommet. Il semblerait que cette hiérarchisation ait été théorisée pour la première fois, dans la continuité des classifications de Buffon, par le médecin Charles White (1728-1813) : des Hottentots, « le plus bas degré de la race humaine », jusqu'à « l'Européen », dont il chante la supériorité, fondée essentiellement sur des jugements esthétiques, dans l'ouvrage au titre éloquent, *An account of the regular gradation in man*, paru en 1799.

23 Lombroso est pourtant connu, tout au long de sa carrière, comme un socialiste fervent. Ses descendants, ouvertement antifascistes et dénonçant vigoureusement le nouvel antisémitisme nazi, durent s'exiler d'Italie durant les années 1930. Néanmoins, l'historiographie récente⁹⁴, en particulier Silvano Montaldo, a déjà pu attester d'une véritable « pensée raciste » de Lombroso. Cela appelle toutefois quelques nuances notoires : Lombroso ne semble pas être polygéniste et s'il a intégré, du moins dans un premier temps, le postulat d'une inégalité intrinsèque des races⁹⁵, celle-ci ne paraît pas dans son œuvre exclusive d'une possibilité d'évolution⁹⁶. De même, l'historiographie réfute l'idée selon laquelle Lombroso aurait contribué à l'érection d'un « darwinisme social » visant à favoriser une ethnie sur les autres, son unique visée étant le progrès civilisationnel⁹⁷. Il n'en demeure pas moins que son ouvrage, antérieur à *l'Uomo delinquente, L'uomo bianco e l'uomo di colore* (1871), laisse à voir toutes sortes de considérations esthétiques et morales sur « l'homme de couleur » qui confinent au jugement de valeur, et difficilement lisibles pour un lecteur contemporain⁹⁸. Plus généralement, le matérialisme lombrosien et l'idée d'une criminalité « biologique » semblent avoir fourni quelques éléments conceptuels au fascisme, comme en témoigne le parcours de son disciple, Salvatore Ottolenghi, qui abandonna les idées philanthropiques de son maître pour rallier l'impérialisme fasciste⁹⁹, ou encore Enrico Ferri, nommé sénateur par Mussolini à la fin de sa vie¹⁰⁰. D'ailleurs, « l'obsession de la normalité » prêtée à Lombroso, était déjà taxée de « fasciste¹⁰¹ » en son temps.

24 Retracer la filiation, l'appartenance naturaliste de Lombroso, paraît une entreprise ardue. Les influences relevées peuvent être de nature

à fournir quelques éléments de réponse, sans fournir de certitudes. En définitive, s'il est surtout une « race » biologiquement connue et assumée dans la pensée de Lombroso, c'est d'abord celle du criminel. La pensée raciste que l'on peut relever chez lui est, somme toute, assez conforme aux idées reçues de son temps¹⁰². L'évolutionnisme, on le répète, et le racisme que l'on impute trop souvent à Darwin doivent être avancés avec la plus grande prudence : ce dernier est essentiellement monogéniste et n'a jamais postulé sérieusement une hiérarchisation raciale¹⁰³ contrairement à Charles White. Lombroso se défendait de toute accusation de cet ordre. Il n'en demeure pas moins que le matérialisme dans lequel il s'inscrit, le paradigme de la régression et de l'atavisme, ainsi que la démarche phrénologique omniprésente dans son œuvre, semblent suggérer de sérieuses contradictions.

B. La phrénologie : du frontal à l'occipital, de la perfection à la régression

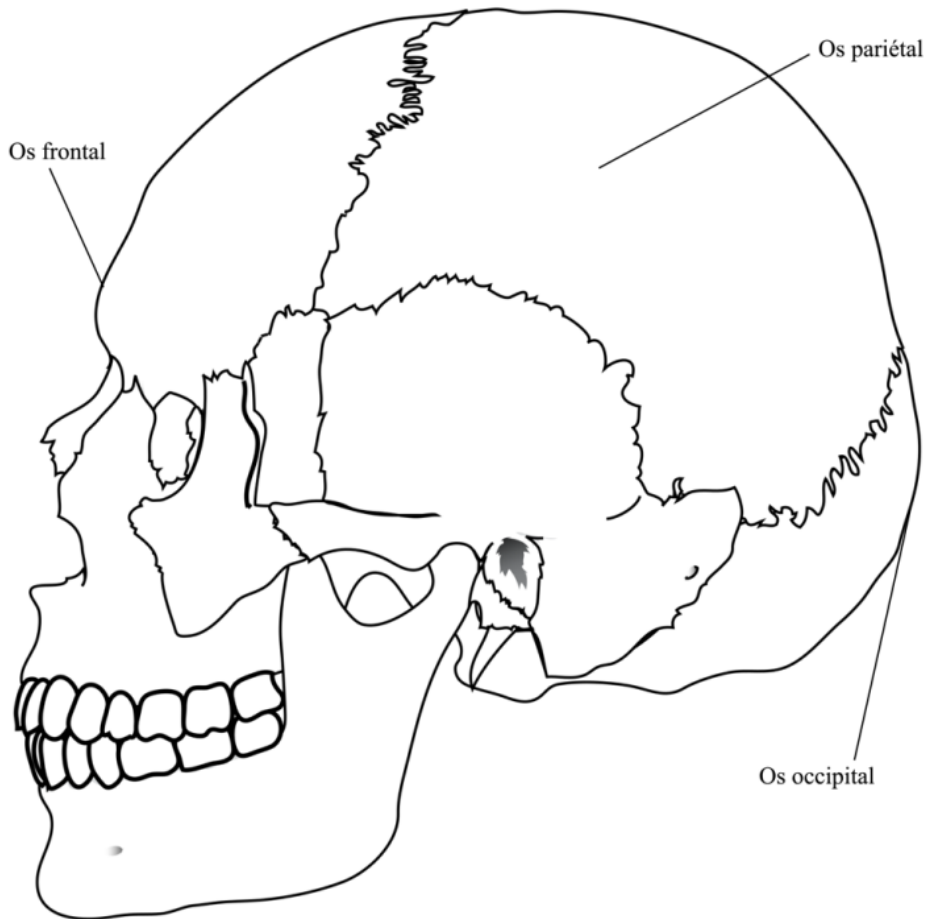
25 Comme nous l'avons déjà évoqué, une autre discipline dont il faut relever l'influence et la pratique assidue, sur et par Lombroso, est la phrénologie, dite « science des crânes ». Ses implications en sciences criminelles sont majeures, principalement sur le critère de la situation et de l'accusation des régions frontales, pariétales, puis occipitales du crâne – par ordre de gradation anatomique : de l'avant, du milieu, de l'arrière du crâne. Là encore, le lecteur contemporain relèvera la démarche de classification graduelle, à laquelle Lombroso souscrivait sans réserve : la disposition, l'hypertrophie ou l'atrophie, de ces différentes parties du crâne pourraient être de nature à fournir des indices sur les inclinations criminogènes du sujet. Dans la mesure où le criminel est en état de régression atavique, les études que nous avons sélectionnées assimilent ainsi conjointement le criminel à « l'homme primitif », « le sauvage », avec la visée d'évaluer une possible convergence des résultats. C'est le médecin allemand Franz Joseph Gall¹⁰⁴, considéré comme le fondateur de la phrénologie, qui esquisse les contours du tryptique frontal-pariétal-occipital comme possible facteur criminogène (1), mais l'assimilation avec « l'homme primitif » est plus accusée encore dans les études relatives à l'os occipital (2).

1. Franz-Joseph Gall : le tryptique frontal-pariétal-occipital comme possible facteur criminogène

- 26 C'est dans une longue missive au baron Retzer, alors chef de la censure impériale, que Gall¹⁰⁵ aurait exposé pour la première fois les principes fondateurs de la phrénologie, en 1798¹⁰⁶. Ses travaux tendent à démontrer que le cortex cérébral, loin d'être réduit à des fonctions subsidiaires comme le soutenaient ses contemporains, gouverne en réalité l'ensemble du système nerveux central, notamment du tronc cérébral et de la moelle épinière¹⁰⁷. Soutenant que le cerveau constitue la réunion de parties fonctionnelles autonomes, dont chacune est afférente à l'un des vingt-sept penchants régissant le comportement humain, il subordonne le développement de ce penchant chez le sujet à la grosseur de sa portion matérielle afférente dans le cerveau. La technique de la craniologie permet ainsi, par palpation des crânes, voire des cuirs chevelus, d'observer le degré de développement de ces penchants, matérialisés par des « saillies osseuses », si le sujet a une particulière inclination, ou au contraire par des « méplats¹⁰⁸ ». L'historiographie a toutefois déjà pu établir que Gall n'en est pas pour autant un déterministe forcené, et que la phrénologie ne prétend pas se substituer à l'enquête et à la recherche de la vérité, mais tout au plus à aider les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions. Elle a, en outre, déjà pu établir que ses travaux phrénologiques semblent n'avoir eu aucune portée sur l'instruction¹⁰⁹.
- 27 Gall identifie toutefois trois saillies osseuses qui intéresseraient le droit pénal, et qui pourraient possiblement ébaucher le tryptique frontal-pariétal-occipital que nous avons déjà évoqué : la première est afférente à l'instinct de défense, commune aux individus violents, coléreux et aux chiens et coqs de combat, et est située derrière le conduit auditif externe, ce qui pourrait être assimilé anatomiquement à la région occipitale du crâne. La deuxième, commune aux carnivores et aux humains, est rattachée au meurtre, et située au-dessus du conduit auditif externe, ce qui pourrait correspondre à la région pariétale. La troisième, au niveau de l'écaille du frontal, relative à l'instinct de propriété et de convoitise, pourrait se traduire, en matière pénale, par le vol¹¹⁰.

28 Avant d'étudier la région occipitale, il convient de relever la dualité entre région frontale et région pariétale comme un lieu commun de la science médicale de l'époque : ainsi chez Bordier, si la première est atrophiée au profit de la seconde, ce caractère serait le signe d'un abrutissement commun au sauvage préhistorique et au criminel : « Moins de région frontale et plus de région pariétale ; moins de réflexion et plus d'action [...] ¹¹¹ ». Ces considérations semblent rejoindre celles de Gall : l'inclination au meurtre serait donc localisée dans la région pariétale, puisqu'elle subordonne la propension à l'action du sujet. *A contrario*, la région frontale, qui semble localiser l'intelligence et la réflexion, renferme donc des inclinations plus policées, y compris en matière d'infractions pénales. Ce qui expliquerait que le criminel, en état de régression, accuserait une hypertrophie de la région pariétale. Afin de permettre une meilleure compréhension des présents développements, relativement techniques pour des juristes, et que nous aurons tenté de simplifier à l'extrême, nous fournissons un schéma anatomique du crâne humain :

Figure 1 : Schéma anatomique du crâne humain



M. Himy-Alicheva, modifié à partir de Paola it, *Human skull*, 2017, commons.wikimedia.org/wiki/File:Human_skull_nocolors.svg

2. L'os occipital, stigmate de « l'homme primitif » et stigmate criminologique

29 D'autres fondements de la science phrénologique doivent également être recherchés du côté du naturaliste Louis Jean-Marie Daubenton, dans un *Mémoire sur les différences de la situation du trou occipital chez l'homme et les animaux*, présenté en 1764 à l'Académie des sciences, dans lequel il distingue les bipèdes des quadrupèdes à la situation du trou occipital : tandis qu'il est plus replié vers la face inférieure du crâne chez les premiers, il est largement reculé sur la partie postérieure chez les seconds¹¹². Chez tous les humains, l'angle

occipital s'élève donc à 3°, faisant de l'humain un bipède parfait, tandis qu'il est de 34° chez les chimpanzés. En d'autres termes, plus l'angle occipital est ouvert, moins la position du sujet est verticale ; moins l'angle occipital est ouvert, plus le sujet se redresse et est donc le plus parfaitement bipède.

- 30 Daubenton n'a pas formulé de considération raciale, mais cette goniométrie est reprise par ses successeurs¹¹³, cette fois sur des critères nettement raciaux. Près d'un siècle après la présentation des thèses de Daubenton, le médecin polygéniste Paul Broca¹¹⁴ les remet en cause, et achève d'opérer la transition : de la distinction et hiérarchisation entre l'humain, bipède le plus parfait, aux quadrupèdes, chez Daubenton, à la classification et hiérarchisation des « races » de Broca et de son école¹¹⁵.
- 31 On retrouve chez Lombroso des travaux relatifs à l'os occipital qui, eux aussi, laissent peu de doute sur une assimilation entre le criminel et le « sauvage ». En témoigne, à titre d'exemple, le tableau comparatif du taux de présence de la fossette occipitale médiane, toujours dans la région occipitale à l'arrière du crâne, entre des hommes dits « sauvages » – crânes antiques égyptiens et étrusques, « nègres », américains (Aymara), sémites, papouas (Virchow), péruviens et néo-zélandais – et les singes – orang-outangs, gorilles, troglodytes niger, hylobates. Cette fossette serait donc omniprésente chez les singes, en proportions bien supérieures chez les « sauvages », sans distinction d'individus criminels ou non¹¹⁶, que chez les « Européens sains », chez qui elle serait estimée à 4,1 % sur un échantillon de 1 320 « Européens sains », tandis qu'elle serait de 16 % chez les criminels de cette dernière catégorie¹¹⁷. En résumé : systématique chez le singe, elle est nettement plus accusée chez les « sauvages » que chez les « Européens ». Chez ces derniers, elle ne serait, selon l'auteur, qu'accidentelle dans la mesure où elle n'est présente en grand nombre que chez les sujets criminels.
- 32 Ce tryptique occipital-pariétal-frontal se retrouve également chez les détracteurs de Lombroso, qui s'affirment dès le deuxième congrès international d'anthropologie criminelle de 1889. Au premier rang de ceux-ci, on présente traditionnellement le médecin Alexandre Lacassagne, lui-même phrénologue convaincu, ainsi que l'école du « milieu social¹¹⁸ ». De manière générale, ses confrères français, à

l'exception peut-être de Bordier, sont hostiles au criminel-type lombrosien¹¹⁹. Néanmoins, cette dualité semble devoir appeler quelques nuances : d'une part, comme l'a souligné Marc Renneville¹²⁰, la conception du « milieu social » de Lacassagne ne relève pas d'une véritable sociologie au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais plutôt d'une écologie. D'autre part, Lacassagne souscrit à l'idée de subordonner la structure organique, matérielle, du cerveau au développement des inclinations du sujet. Enfin, comme Lombroso, il demeure tributaire de la phrénologie de Gall¹²¹. Un bon résumé de sa doctrine peut être tiré de sa conférence publique à la faculté de médecine de Lyon, prononcée le 27 janvier 1882, au titre éloquent de « L'homme criminel comparé à l'homme primitif », qui intéressait particulièrement le droit pénal. Ainsi, aux classes supérieures, la prééminence du frontal, et aux inférieures, celle de l'occipital, les deux étant sujettes à l'influence de la région pariétale, qui conditionne les actions, qu'elles procèdent des idées ou de l'instinct. En tout état de cause, Lacassagne ne semble pas croire en une marge de progression fulgurante des foules, et soutient l'idée selon laquelle le mode de vie ou une crise économique ou politique peut avoir une influence notoire sur la prédominance de l'une ou de l'autre zone du cerveau. Il prend notamment, dans sa leçon inaugurale, l'exemple de la « race de Solutré », originaire, comme son nom l'indique, de Dordogne, dont il livre une description conforme aux « lieux communs physiognomonistes », dirait-on, de son temps : épaisse et rustre, crâne dolichocéphale, c'est-à-dire allongé, et mâchoire proéminente¹²². De même, reprenant les conclusions de Bordier sur l'examen des crânes de divers assassins, par exemple celui du poète assassin Pierre-François Lacenaire, coupable entre autres d'avoir tué en duel le neveu de Benjamin Constant, il lui dénote une atrophie de la région frontale, au profit des régions pariétales et occipitales¹²³. Lacassagne, toujours se fondant sur l'étude de son confrère Bordier, établit ainsi une similitude entre « l'homme primitif » et l'assassin, sur le critère de la dualité entre régions frontales et occipitales. En outre, tous les caractères de la débilité leur sont attribués conjointement : insensibilité à la douleur, langage par onomatopées ou usage de l'argot emprunté à des contrées exotiques, paresse et oisiveté.

- 33 Un autre détracteur de Lombroso, également hostile à l'hypothèse de la dégénérescence atavique, semble parfaitement souscrire au fameux triptyque, et sur des critères raciaux : il s'agit du docteur Jules Dallemagne (1858-1923). Nommé professeur de médecine légale à l'Université de Bruxelles en 1904, il est l'auteur de l'ouvrage *Les stigmates anatomiques de la criminalité* (1894), qui dresse une synthèse exhaustive de la littérature médicale criminologique de ses confrères. On y retrouve un exposé des conclusions relatives à la situation du trou occipital, reprenant les conclusions précédentes, où la gradation de l'animalité vers « l'homme blanc » est plus assumée encore¹²⁴. Au-dessus du trou occipital, se trouve la fossette vermienne. Selon la synthèse opérée par Dallemagne, les études semblent démontrer qu'elle est très accusée chez les « singes rongeurs » ; et semble-t-il, plus le sujet se rapproche de l'homme, pour ne pas dire des « races supérieures », moins elle est développée¹²⁵.

Conclusion

- 34 La physiognomonie zoomorphique, même du temps de Della Porta, ne parvient jamais véritablement à s'affranchir de l'herméneutique philosophique, si ce n'est de la magie naturelle. L'ambition prédictive, pour ne pas dire divinatoire, des inclinations au crime du sujet humain, demeure pourtant chez ses adeptes. À défaut, donc, de sérieux épistémologique, la physiognomonie, dans sa généralité, cède le pas à une véritable anthropométrie. D'une volonté de classer un humain, partie intégrante du règne animal, dans l'inventaire de la nature, l'évaluation de sa « qualité » est désormais soumise à des études quantitatives¹²⁶, dont l'objet n'est plus les stigmates faciaux, mais les données craniologiques. Les implications de ce double constat sont considérables en sciences criminologiques : la dégénérescence atavique d'inspiration lombrosienne, résultant de la malheureuse combinaison de la gradation téléologique lamarckienne et de la phrénologie, semble conduire à une assimilation inévitable entre « l'homme primitif », « le sauvage », et le criminel. Rares, toutefois, semblent les médecins et anthropologues, toutes écoles confondues, à en assumer la conséquence d'une discrimination effective, y compris parmi ceux que l'on pourrait le plus soupçonner de telles velléités, tels Charles White ou Julien-Joseph Virey. Seuls

certain anthropologues états-uniens font exception,¹²⁷, en mobilisant ces données craniologiques pour soutenir le maintien de l'esclavage aux États-Unis.

NOTES

- 1 L. Baridon, M. Guédron, « La physiognomonie zoologique et les arts figuratifs », *Histoire de l'art*, n° 49, 2001, p. 11-19.
- 2 La traduction française est l'œuvre du dit « sieur Rault », que nous ne sommes pas parvenus à identifier.
- 3 A. Zucker, « La physiognomonie antique et le langage animal du corps », *Rursus*, n° 1, 2006, <https://doi.org/10.4000/rursus.58> (consulté le 01/10/2025).
- 4 Ce conseil, attribué à Aristote, qui l'aurait adressé à Alexandre dans une perspective de bon gouvernement, est repris par Della Porta dans la préface de son ouvrage. Il importe toutefois de souligner le caractère apocryphe de cette attribution : aucune source fiable ne permet d'établir qu'un tel conseil ait effectivement été formulé à l'intention d'Alexandre. G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, trad. du Sieur Rault, Rouen, Berthelin, 1660, voir la préface de l'auteur.
- 5 Voir sur la diffusion de l'œuvre de Della Porta : T. Kirchner, *Heurs et malheurs du portrait dans la France du XVII^e siècle*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2022, p. 117-133, <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.54492> (consulté le 01/10/2025) et spécialement le chapitre 12 « Physiognomie et portrait ».
- 6 M. Cureau de La Chambre, *L'art de connoistre les hommes. Première partie où sont contenus les discours préliminaires qui servent d'Introduction à cette Science*, Paris, Jacques d'Allin, 1662, p. 306.
- 7 J. C. Lavater, *Essai sur la physiognomonie destiné à faire connoître l'Homme et à le faire aimer*, t. 1, La Haye, 1781, p. 39 et s. « Le Traité du grand Aristote sur les Physionomies est, selon moi, un ouvrage très superficiel, peu soigné, semé de contradictions ; et cela est surtout applicable à ses observations générales. » : J. C. Lavater, *Essai sur la physiognomonie destiné à faire connoître l'Homme et à le faire aimer*, t. 2, La Haye, 1783, p. 90.
- 8 *Ibid.*, p. 98 : « Rien assurément n'est plus vrai que cette proposition : “la ressemblance des formes suppose une ressemblance des caractères” ;

seulement il ne faut pas que les copies aient plus de ressemblance entre elles, que les originaux en ont dans la Nature. Et il me paroît que livré à son imagination, Porta s'est souvent mépris à cet égard, croyant apercevoir des ressemblances que personne ne peut découvrir après lui. [...] Ainsi le grand défaut qu'on peut reprocher à Porta, c'est d'avoir trouvé des ressemblances où il n'y en a pas, et d'avoir souvent laissé échapper celles qui sont frappantes. »

- 9 J. Proust, « Diderot et la physiognomonie », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 13, 1961, p. 317-329.
- 10 C. Blanckaert, « 1800 – Le moment “naturaliste” des sciences de l'homme », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 2, n° 3, 2002, p. 117-160 ; C. Blanckaert, « Les vicissitudes de l'angle facial et les débuts de la craniométrie (1765-1875) », *Revue de Synthèse*, vol. 108, 1987, p. 417-543.
- 11 C. Reunaud-Paligot, « Anthropologie raciale et savoirs biologiques. L'émergence d'une science dans un contexte d'essor des sciences naturelles », *Arts et Savoirs*, n° 14, janvier 2021, <https://doi.org/10.4000/aes.2836> (consulté le 01/10/2025).
- 12 Carl von Linné est en effet le premier à avoir proposé une classification de l'*Homo sapiens* en quatre sous-espèces, de « l'européen blanc », « l'asiatique jaune », « l'africain noir » et « l'américain rouge », voir *Caroli Linnaei, doctoris medicinae, systema naturae, sive regna tria naturae systematice proposita per classes, ordines, genera et species*, dont la première édition date de 1735 et la douzième et ultime de 1778.
- 13 Concrétisée notamment dans la police française par Alphonse Bertillon qui proposa en 1879 à la préfecture de police de Paris la création d'un fichier anthropométrique permettant l'identification des criminels, mis en œuvre en 1882 au dépôt de la préfecture de police de Paris. J.-L. Sanchez, « Alphonse Bertillon et la méthode anthropométrique », *Sens-Dessous*, n° 10, vol. 1, 2012, 2012, p. 64-74. Voir également M. Renneville, *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003, p. 221 et s. ; J. Van Kerckwoorde, « Les débuts de la statistique morale et de la statistique criminelle », L. Mucchielli (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 253-268.
- 14 Cette classification naturaliste est en effet reprise par analogie par le médecin Gustave Le Bon, qui propose une « classification psychologique des races humaines », des « races primitives » (Fuégiens et Australiens), estimées incapables de civilisation, jusqu'aux « races supérieures », pour

désigner les peuples indo-européens. G. Le Bon, *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, Paris, Félix Alcan, 1894 ; P.-A. Taguieff, *La couleur et le sang. Doctrines racistes à la française*, 2^{ème} édition, Paris, Mille et une nuits, 2002, p. 85 et s.

15 V. Dasen, J. Wilgaux, « La physiognomonie antique : bibliographie indicative », V. Dasen et J. Wilgaux (dir.), *Langage et métaphore du corps dans le monde antique*, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 241-254.

16 R. Foerster (éd.), *Scriptores Physiognomonici Graeci et latini recensuit Richardus Foerster*, 2 vol., Leipzig, Aedibus B. G. Teubneri, 1893.

17 Voir la note au lecteur qui précède le *Polemonis de Physiognomoniam liber arabice et latine*, R. Foerster (éd.), *Scriptores Physiognomonici Graeci et latini*, vol. 2, *op. cit.*, p. 93-294, p. 95. Pour cette raison, nous avons écarté cette version de notre étude.

18 Intégralement en grec, mais qui a fait l'objet d'un certain nombre de petites traductions libres sous l'époque moderne, voir par exemple : J. H. Meister, *Traité sur la physionomie par le sophiste Adamantius, ou extrait des philosophes anciens et des physionomistes modernes, suivi d'un éloge de Lavater comparé avec Diderot*, Paris, Cussac, 1760. Le titre suggère une traduction d'Adamante, mais la trop grande liberté prise dans l'adaptation du texte, empêche pourtant de la considérer valablement comme telle. Aussi, cette source doit davantage être considérée comme un témoignage des lieux communs physiognomoniques de l'époque.

19 *Anonymi de physiognomoniam liber*, R. Foerster (éd.), *Scriptores Physiognomonici Graeci et latini recensuit Richardus Foerster*, vol. 2, *op. cit.*, p. 1-145.

20 Vraisemblablement issu du manuscrit « Kitâb Sîr al-'asrâr », dont le plus ancien fragment remonterait au x^e siècle, et dont l'un des passages les plus fameux, la prétendue lettre d'Aristote à Alexandre, aurait été traduit par le physicien Jean de Séville au xii^e siècle, sous le titre *De regimine sanitatis*. Voir l'édition critique : D. Lorée, *Le secret des secrets, traduction du xv^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2017.

21 Essai de traduction : « Ceux dont les pupilles des yeux tournent en rond comme une roue pivotant sur son axe, il faut observer si elles se meuvent uniformément ou de manière variable. Si c'est uniformément, sache que cet homme est tenu par des crimes et forfaits énormes et impies, et qu'il est souillé soit par des meurtres domestiques, soit par des unions infâmes avec des citoyens ou par des mariages abominables, tels que l'on rapporte celles

de Thyeste ou de Térée ou les unions d'Œdipe. » (« Quorum pupillae oculorum in gyrum aguntur tanquam rota axi suspensa, observandum est, utrum uniformiter agantur an varie. Si uniformiter, scito eum hominem sceleribus et facinoribus immanibus attineri atque impiis et aut homicidiis domesticis aut infandis civis vel conubiis esse pollutum, quales Thyestae vel Terei civi vel qualia Oedipodis conubia fuisse memorantur. ») *Anonymi de physiognomonia liber*, *op. cit.*, p. 33.

22 Essai de traduction : « La voix doit aussi être rapportée, comme tous les autres traits, aux ressemblances des animaux : car il est chez les hommes des voix semblables à celles des chiens, des singes et des ânes, et l'un émet une voix proche de celle du cheval, l'autre du porc. C'est donc à partir de la ressemblance que tu tireras ton jugement. » (« Referenda est etiam vox sicuti cetera ad similitudines animalium : nam et canibus et simiis et asinis voces similes sunt in hominibus, et alius equo, alius porco proximam vocem emittit. Ex similitudine igitur intellectum capies. ») *Ibid.*, p. 105.

23 J. Voisenet, *Bestiaire chrétien. L'imagerie animale des auteurs du Haut Moyen Âge (v^e-xi^e siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 1994 ; J. Voisenet, *Bêtes et hommes dans le monde médiéval. Le bestiaire des clercs du v^e au xii^e siècle*, Brepols, 2000 ; *Le monde animal et ses représentations au Moyen-Âge (xi^e-xv^e siècles)*, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 15^e congrès, Toulouse, Service des publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1984 ; M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Points, 2020 [2011] ; R. Cordonnier, « Le Bestiarium et la renaissance du 12^e siècle », *Medievalista*, n° 29, 2021, p. 57-88, <https://doi.org/10.4000/medievalista.3856> (consulté le 08/03/2026).

24 A. Zucker, « La physiognomonie antique et le langage animal du corps », *op. cit.*

25 C'est le cas notamment du *Liber physiognomoniae* de Michael Scot († ca. 1234). Avant Della Porta, il faut mentionner le *Chromantie ac physionomie anastasis* (1504), du médecin bolonais Bartolomeo della Rocca Coclès († 1504), connu pour ses portraits physiognomoniques injurieux de toutes sortes d'autorités politiques, mêlés de prédictions divinatoires douteuses, notamment sur la famille Borgia ou le roi de France Louis XII. Pour l'Ancien Régime, nous pouvons signaler les *Lettres philosophiques sur les physionomies*, de l'abbé Pernetti (1748), ainsi que la traduction et l'adaptation libre d'Adamante par Jacques-Henri Meister (1760), ami de Lavater.

26 J. Voisenet, *Bestiaire chrétien. L'imagerie animale des auteurs du Haut Moyen Âge* (v^e-xi^e s.), *op. cit.*, p. 27-60.

27 Essai de traduction : « Mais tous ceux qui ont de grands yeux, lents d'esprit, sont rapportés aux bœufs. » (« Quicumque vero habent magnos oculos, tardi, referuntur ad boves. ») *Physiognomonica, Bartholomaei de Messana interpretatio latina, Scriptorum Physiognomonici Graeci et Latini*, R. Foerster (éd.), t. 1, Leipzig, Aedibus B. G. Teubneri, 1893, p. 69.

28 Essai de traduction : « Tous ceux qui ont la face charnue sont *rathimi*, c'est-à-dire facilement portés à la concupiscence, et sont rapportés aux bœufs. » (« Quicumque faciem carnosam habent, *rathimi* sunt id est facile concupiscibiles, referuntur ad boves. ») *Physiognomonica, op. cit.*, p. 69 ; « Le bœuf est un animal qui a une grande tête, un front large, de grands yeux, une large gueule, de larges naseaux, de grands flancs et le ventre plein. Les hommes qui sont rapportés à cette apparence d'animal, seront réfractaires à l'enseignement, dépourvus de jugement, lents à parler et à agir, lents d'esprit, plus aptes à être gouvernés qu'à gouverner, non pas cependant sans honnêteté ni injustes, mais courageux. » (« Bos animal est habens caput grande, frontem latam, oculos grandes, os latum, nares latas, latera grandia, ventrem pleniorum. Ad huius animalis speciem homines qui referuntur, erunt indociles, consilii egentes, loquendi et agendi ignavi, tardiores, regi magis quam regere apti, non tamen sine honestate nec iniusti, sed fortes. ») *Anonymi de physiognomonia liber, op. cit.*, p. 138.

29 « Selon le sentiment d'Aristote en sa *Physionomie*, l'homme qui a le nez gros par le bout est naturellement lasche et paresseux, et il tient de la nature du bœuf : car le bœuf est naturellement paresseux et lasche, et selon celui de Polemon et d'Adamantius étant fort gros par le haut et abaissé il désigne l'homme meschant [...] » G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain, op. cit.*, p. 165.

30 « La *Physionomie* d'Aristote nous apprend que la face charnuë dénote l'homme d'une ame lasche et negligente, ce qui se remarque pareillement aux bœufs [...] » *Ibid.*, p. 188.

31 *Ibid.*, p. 406.

32 « Ceux qui ont la face grande sont réputés pour lasches et sans cœur, et tiennent du naturel des ânes et des bœufs : comme dit Aristote en sa *Physionomie* : et Polemon et Adamantius estiment que ceux qui l'ont fort grande sont indociles, lourds et stupides. » *Ibid.*, p. 184.

33 « Grossièreté brutale, rudesse, force, stupidité, opiniâtreté inflexible, avec un défaut total de tendresse et de sensibilité — tels sont les caractères qui se peignent dans la forme et les traits de ces caricatures d'hommes, qu'on a voulu faire ressembler au bœuf. Mais entre mille millions d'hommes, en est-il deux qui approchent de la brute jusqu'à ce point ? Et supposé qu'il en existât un seul, combien ne seroit-il pas encore supérieur au bœuf, même indépendamment du front, du nez, du monton et du derrière de la tête ? — La bouche du premier profil est beaucoup trop humaine, pour se trouver avec cet œil de bœuf si grossièrement exagéré. » J. C. Lavater, *Essai sur la physiognomonie destiné à faire connoître l'Homme et à le faire aimer*, t. 2, *op. cit.*, p. 99.

34 Essai de traduction « Ceux qui ont un grand visage, lents d'esprit, sont rapportés aux ânes et aux bœufs. » (« Quibus facies magna, tardi, referuntur ad asinos et boves ») *Physiognomonica*, *op. cit.*, p. 65 ; « L'âne est un animal inerte, froid, réfractaire à l'enseignement, lent, insolent et à la voix ingrate. Les hommes qui sont rapportés à l'apparence de cet animal, doivent nécessairement avoir les jambes épaisses, la tête longue, les oreilles épaisses et longues, les lèvres tombantes, la voix difforme : ceux-là sont des hommes lents, froids, méprisants à l'égard de la pauvreté et de l'injustice. » (« Asinus animal est iners, frigidum, indocile, tardum, insolens, vocis ingratae. Qui ad huius animalis speciem referuntur homines, necesse est sint cruribus crassis, longo capite, auribus crassis longis, labiis demissis, voce deformi : qui sunt tardi, frigidi, penuriae atque iniuriae contemptores. ») *Anonymi de physiognomoniam liber*, *op. cit.*, p. 138.

35 G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, *op. cit.*, p. 125.

36 *Ibid.*, p. 221.

37 Essai de traduction : « Le même Aristote dit que ceux qui ont les yeux suffisamment proéminents sont inertes : cela est rapporté aux ânes. » (« Idem Aristoteles dicit prominentes satis oculos inertes esse : referri hoc ad asinos. ») *Anonymi de physiognomoniam liber*, *op. cit.*, p. 112, repris dans : G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, *op. cit.*, p. 421.

38 *Ibid.*, p. 278.

39 *Ibid.*, p. 297-298.

40 Essai de traduction : « Des ongles blancs, larges et légèrement rougeâtres donnent l'indice d'un excellent naturel. Les ongles étroits et

oblongs sont les signes de la stupidité et de la sauvagerie. Ceux qui sont recourbés et crochus appartiennent à des hommes impudents et rapaces. Cela est rapporté aux oiseaux et aux bêtes sauvages, qui sont violentes. » (« Ungues albi lati subrubentes optimi ingenii dant indicium, angusti autem et oblongi stoliditatis et feritatis indices sunt. Qui inflexi et curvi sunt, impudentes et rapaces sunt. Refertur ad aves et ad feras quae violentae sunt. ») *Anonymi de physiognomoniam liber, op. cit.*, p. 81.

41 Essai de traduction : « Le même dit que ceux chez qui la base des narines est mince sont des impudents : cela est rapporté à l'apparence des corbeaux. » (« Idem dicit, quibus origo narium tenuis est, impudentes esse : referri ad speciem corvorum. ») *Ibid.*, p. 112.

42 Essai de traduction : « Tous ceux qui ont le nez concave, dont la partie située en avant du front est arrandie, avec une protubérance arrondie vers le haut, sont luxurieux et sont rapportés aux coqs. » (« Quicumque autem nasum concavum habent, quae sunt ante frontem rotunda, et rotundum sursum eminens, luxuriosi, referuntur ad gallos. ») *Physiognomonica, op. cit.*, p. 65, repris dans : G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain, op. cit.*, p. 163.

43 Essai de traduction : « Le coq, qui en grec se dit *alektryôn*, est un animal inepte, ardent à l'amour, portant en lui une grande confiance en son apparence et en sa voix. Les hommes qui sont rapportés à cette apparence d'animal seront ainsi : l'œil rond et brillant, la tête petite et mobile, le cou dressé, les épaules légères, dans lesquelles résident toute leur force et leur ardeur. Parfois ils se glorifieront de leur chevelure, auront les jambes droites et une belle barbe, seront grands parleurs, se discernant à eux-mêmes le plus grand honneur, de sorte qu'il leur est nécessaire d'être orgueilleux dans la pratique des combats, de prendre volontiers le bien d'autrui, de ne pas être satisfaits de leurs propres mariages, sans gravité, sans jugement, sans respect. » (« Gallus, qui graece *ἀλεκτρούων* dicitur, animal est ineptum, in venerem calidum, speciei ac vocis suae gerens fiduciam magnam. Qui ad huius animalis speciem referuntur homines, ita erunt : oculo rotundo nitenti, capite parvo mobili, subrecti collo, levibus humeris, in quibus vis et calor eorum omnis constitutus est. Interdum coma capitis gloriabuntur, erecta habebunt crura, barbam honestam, <erunt> vocales, honorem sibi plurimum deferentes, quos necesse est et certamina celebrando superbos esse, aliena libenter assumere, non esse contentos matrimoniis propriis, sine gravitate, sine consilio, sine reverentia esse. ») *Anonymi de physiognomoniam liber, op. cit.*, p. 143.

44 Essai de traduction : « Ceux qui ont une ligne courbe à partir du front sont des effrontés et sont rapportés aux corbeaux. » (« Qui habent a fronte mox curvum ductum, inverecundi sunt, referuntur ad corvos. »)

Physiognomonica, op. cit., p. 67 ; « L'homme est impudent, et tient de la nature des corbeaux, quand dès la racine du front le nez commence aussi tost à luy devenir courbé [...]. » G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, op. cit., p. 88.

45 J. -H. Meister, *Traité sur la physionomie par le sophiste Adamantius*, op. cit., p. 45.

46 G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, op. cit., p. 286.

47 *Ibid.*, p. 322.

48 J. -H. Meister, *Traité sur la physionomie par le sophiste Adamantius*, op. cit., p. 53.

49 Essai de traduction : « Tous ceux qui ont un petit front sont réfractaires à toute discipline et sont rapportés aux porcs. » (« Quicumque frontem parvam habent, indisciplinabiles, referuntur ad sues. ») *Physiognomonica*, op. cit., p. 71 ; « Un front étroit signifie un homme indocile, grossier et vorace : cela est rapporté au porc. » (« Frons angusta indocilem, inquinatum, voracem significat : refertur ad porcum. ») *Anonymi de physiognomoniam liber*, op. cit., p. 27. Tandis que l'héritage gréco-romain et même, semble-t-il, les traités d'agronomie de la fin du Moyen Âge le valorisaient pour son utilité, les écritures bibliques en font un attribut de Satan, revêtu de vices qui relèvent des péchés capitaux : saleté, gloutonnerie, luxure, colère, paresse. M. Pastoureau, *Bestiaire du Moyen Âge*, op. cit., p. 142 et s.

50 Essai de traduction : « Des sourcils qui d'un côté tombent vers les yeux, et de l'autre se relèvent vers les tempes, indiquent un homme immonde, sot et insatiable : cela est rapport aux porcs. » (« Supercilia quae ex altera parte ad oculos demissa sunt, ex altera ad tempora subrecta, immundum, stultum et insatiabilem indicant : referuntur ad porcum. ») *Anonymi de physiognomoniam liber*, op. cit., p. 30..

51 Essai de traduction : « Tous ceux qui un nez épais à son extrémité, sont insensibles, et sont rapportés aux porcs. » (« Quicumque autem nasum in extremitate grossum habent, insensibiles sunt, referuntur ad sues. ») *Physiognomonica*, op. cit., p. 67.

52 Essai de traduction : « Des narines épaisses dénotent un homme immonde. Car les porcs et les oiseaux sont ainsi sordides. » (« Crassae nares immundum hominem dant intelligi. Porci enim et aves sordidae ita sunt. ») *Anonymi de physiognomonia liber, op. cit.*, p. 70. Ce passage pose quelques difficultés de traduction : si les naseaux porcins ne sont pas difficiles à imaginer pour le lecteur contemporain, les « vils oiseaux », ou « oiseaux sales », sans plus de précision, possèdent davantage des orifices nasaux que de véritables naseaux.

53 « Ceux qui ont le nez gros par le haut ressemblant au groin du pourceau, sont tenus pour dépourvus de sens, selon Aristote en sa *Physionomie* : c'est un animal brute, et l'on dit vulgairement que l'ame luy est donnée au lieu de sel [...] » G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain, op. cit.*, p. 166.

54 *Ibid.*, p. 233.

55 *Ibid.*, p. 283-284.

56 « Quand on verra à l'Homme les prunelles des yeux petites, on pourra iuger qu'il machine malignement quelque chose de mauvais, à la similitude de certains animaux, qui ont les prunelles estroites, et sont méchamment rusés, tels que sont les serpens, les rats d'inde, les singes, les renards et autres animaux qui ont ainsi les yeux [...]. Mais il se rencontre que j'ay remarqué que ceux qui sont sujets aux salles et deshonnestes plaisirs de Venus ont les prunelles petites, à l'exemple peut-estre des rats d'inde, des hyenes, des perdrix, des cailles, et des coqs ; car tous ces animaux sont mal-faisants, usent d'embusches, et s'accouplent avec les mâles de leurs especes : comme témoignent Aristote et Aphrodisée. Aelian dit, que la nature a donné cela au rat d'inde qu'il participe de l'un et de l'autre sexe, qu'il peut par sa semence emplir les autres rats de son espece et porter luy mesme ; c'est ce qu'on a aussi écrit de l'hyene ; ceux d'entre ces animaux, qui dans le combat, qu'ils ont coustume de faire, sont vaincus, reçoivent cet affront en cette guerre qu'ils sont reputez d'un sexe plus abiet qu'ils ne sont, et souffrent la mesme chose que les femelles ; au contraire ceux qui sont sortis vainqueurs du combat, couvrent les vaincus et les emplissent à mesme temps de leur semence ; mais les vaincus pour s'estre mal defendus au combat, ont cette recompense que de peres qu'ils estoient auparavant, ils deviennent meres. » *Ibid.*, p. 416-417.

57 Essai de traduction : « Le même dit que les yeux caprins sont adonnés à la lubricité : cela est rapporté au bouc. » (« Idem dicit oculos caprinos

libidinis esse deditos : referri hoc ad caprum. ») *Anonymi de physiognomonica liber*, *op. cit.*, p. 112.

58 « Le même dit que ceux qui tendent leur voix de sorte qu'ils l'exaspèrent jusqu'à imiter le bêlement du bouc, sont furieux en Vénus : cela est rapporté aux chèvres. » (« Idem dicit eos qui vocem ita intendunt, ut proxime caprino balatu eam exasperent, furiosos esse in venerem : referri hoc ad capras. ») *Ibid.*

59 M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 136.

60 Essai de traduction : « Ceux qui présentent une peau du front lâche et diffuse, et comme souriante, sont certes enjôleurs, mais non pourtant sans malice : ils sont rapportés à la figure des chiens flatteurs. » (« Qui laxam atque diffusam frontis cutem proferunt et tanquam arridentem, blandi quidem, non tamen innoxii sunt : referuntur ad speciem blandientium canum. ») *Anonymi de physiognomonica liber*, *op. cit.*, p. 29.

61 « Le signe qui dénote que l'homme est enclin à se courrouser, est quand il a le nez désinant en pointe, comme écrit Aristote à Alexandre : il s'éclaircit davantage en sa Physionomie, disant que si le haut du nez est aigu, c'est signe que l'homme est d'un couroux furieux, et qu'il tient du naturel des chiens : car le propre des chiens, est d'avoir du couroux. » G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, *op. cit.*, p. 167. Après vérification du texte original de G. Della Porta, dans son édition latine, l'erreur semble bel et bien imputable à Della Porta, traduite telle quelle par le sieur Rault. G. Della Porta, *De humana Physiognomonica*, Vici Aequensis, apud Iosephum Cacchium, 1586, p. 78.

62 Essai de traduction : « Tous ceux qui ont le bout du nez pointu s'irritent difficilement et sont rapportés aux chiens. » (« Quicumque autem nasum extremum acutum habent, difficulter irascibiles sunt, referuntur ad canes. ») *Physiognomonica*, *op. cit.*, p. 67.

63 G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, *op. cit.*, p. 193.

64 Essai de traduction : « Tous ceux qui ont la lèvre supérieure et les gencives proéminentes sont amateurs d'outrages, et sont rapportés aux chiens. » (« Quicumque autem superius labium et gingivas praeeminentia habent, amatores sunt contumeliarum, referuntur ad canes. ») *Physiognomonica*, *op. cit.*, p. 65, repris dans : G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, *op. cit.*, p. 227.

65 Essai de traduction : « Ceux qui ont des lèvres épaisses et la lèvre supérieure pendant sur la lèvre inférieure, sont stupides, et sont rapportés aux ânes et aux singes. » (« Qui autem labia grossa habent et superius inferiori propendens, fatui, referuntur ad asinos <et simias>. ») *Physiognomonica*, *op. cit.*, p. 65.

66 Essai de traduction : « Tous ceux qui ont les yeux creux sont malicieux, et sont rapportés au singe. » (« quicumque autem concavos [oculos] habent, maliciosi, reducuntur ad simiam. ») *Ibid.*, p. 71.

67 G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, *op. cit.*, p. 166.

68 « Il est certain que cette espèce d'animaux est si lascive qu'ils courent même après les femmes. L'on rapporte qu'il se trouve aux Indes certains singes de poil roux, dont l'on ne souffre aucun dans les villes : parce qu'ils sont si chauds et si enclins à la lasciveté, qu'ils se ruent sur les femmes comme s'ils estoient fols [...] » *Ibid.*, p. 171.

69 *Ibid.*, p. 186.

70 *Ibid.*, p. 197. Description du chat conforme au caractère dissimulateur et taiseux qu'on lui prête durant le Bas Moyen Âge, bien qu'il semble que déjà du temps de Della Porta, la vision du chat, au lendemain de la Grande Peste, avait changé. M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 157.

71 G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, *op. cit.*, p. 221.

72 *Ibid.*, p. 409.

73 J. -H. Meister, *Traité sur la physionomie par le sophiste Adamantius*, *op. cit.*, p. 17.

74 G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, *op. cit.*, p. 174. Selon Michel Pastoureau, il semblerait qu'à partir des deux premiers siècles de notre ère, avec l'apparition du christianisme, le taureau, alors déifié dans tout le pourtour méditerranéen, en particulier avec le culte de Mithra, ait connu une véritable déchéance au point de devenir une bête infernale. M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 133.

75 G. Della Porta, *La physionomie humaine de Jean Baptiste Porta Neapolitain*, *op. cit.*, p. 282.

76 Essai de traduction : « Ceux qui ont un petit menton doivent être évités. Car parmi d'autres défauts, ils sont cruels et perfides. Ils sont rapportés aux serpents. » (« Qui parvum habent mentum, vitandi sunt. Nam praeter cetera immites et insidiosi sunt. Referuntur ad serpentes. ») *Anonymi de physiognomoniam liber, op. cit.*, p. 71.

77 Essai de traduction : « La couleuvre est un animal féroce, nuisible, perfide. Quand elle est résolue, elle est terrible. Quand elle a peur, elle fuit. Elle est adonnée à la gourmandise. Les hommes que l'on rapporte à cette apparence d'animal seront ainsi : la tête petite, fine et ronde. Les yeux petits, ronds, brillants. Le cou long et fin. La bouche aux lèvres serrées. Le corps allongé. La poitrine pointue. Ils bougeront la tête rapidement et facilement. Les hommes de ce type seront aussi des meurtriers, audacieux, craintifs et enclins à la méchanceté. » (« Coluber animal est saevum, nocens, insidiosum, cum constituerit animum terribile, cum timuerit fugax, gulae deditum. Qui ad huius animalis speciem referuntur homines, ita erunt : capite parvo tenui rotundo, oculis parvis rotundis lucidis, collo longo tenui, ore praeciso, prolixo corpore, pectore acuto, caput velociter et facile commovebunt. Homicidae quoque huiusmodi homines erunt, audaces, timidi, studentes malitiae. ») *Ibid.*, p. 141.

78 P. Mantegazza, *La physionomie et l'expression des sentiments*, Paris, Félix Alcan, 1885, p. 28.

79 « Nous, hommes des races supérieures, nous trouvons laids tous les nez qui se rapprochent de celui du singe, les nez camus, les nez écrasés ou très petits, ceux qui n'ont pas les narines presque parallèles, et dont la section représenterait le chiffre 8. » *Ibid.*, p. 38.

80 J. C. Lavater, *La physiognomonie ou l'Art de connaître les hommes d'après les traits de leur physionomie*, t. 2, La Haye, 1783, p. 129.

81 Sur l'histoire de la criminologie, voir : C. Debuyst, « Pour introduire une histoire de la criminologie : les problématiques de départ », *Déviance et Société*, vol. XIV, n° 4, 1990, p. 347-376 ; R. Gassin, « À propos d'une première histoire de la criminologie française », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, n° 4, 1997, p. 899-907 ; J. Pinatel, *Histoire des sciences de l'homme et de la criminologie*, Paris, l'Harmattan, 2001. Voir surtout M. Kaluszynski, *La criminologie en mouvement. Naissance et développement d'une science sociale en France au XIX^e siècle. Autour des Archives de l'Anthropologie Criminelle d'Alexandre Lacassagne*, thèse de doctorat, sous la direction de M. Perrot, Histoire, Université Paris 7,

- 1988 ; M. Kaluszynski, *La république à l'épreuve du crime : la construction du crime comme objet politique, 1880-1920*, Paris, L.G.D.J,
- 2002 ; M. Kaluszynski, « Quand est née la criminologie ? ou la criminologie avant les Archives... », *Criminocorpus, Archives d'anthropologie criminelle*, 2005, <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.126> (consulté le 28/02/2026). Voir également M. Renneville, *La médecine du crime (essai sur l'émergence d'un regard médical sur la criminalité en France 1785-1885)*, thèse de doctorat, dirigé par A. Gueslin, Histoire, Université Paris 7, 1996 ; M. Renneville, « La médecine du crime dans la première moitié du XIX^e siècle », L. Mucchielli (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 29-53 ; M. Renneville, « The French Revolution and the Origins of French Criminology », P. Becker, R. F. Wetzell (dir.), *Criminals and Their Scientists: The History of Criminology in International Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 25-42 ; M. Renneville, « Le criminel-né : imposture ou réalité ? », *Criminocorpus, Archives d'anthropologie criminelle*, 2005, <http://journals.openedition.org/criminocorpus/127> (consulté le 02/03/2026),. Quelques titres anglo-saxons particulièrement éclairants : R. A. Nye, « Heredity or Milieu: The Foundations of Modern European Criminological Theory », *Isis*, vol. 67, n° 3, 1976, p. 334-355 ; M. Gibson, *Born to crime: Cesare Lombroso and the origins of biological criminology*, Praeger, Westport, 2002 ; M. Gibson, « Cesare Lombroso and Italian Criminology: Theory and Politics », P. Becker, R. F. Wetzell (dir.), *Criminals and Their Scientists: The History of Criminology in International Perspective*, op. cit., p. 137-158 ; P. Knepper, « Laughing at Lombroso: Positivism and Criminal Anthropology in Historical Perspective », R. A. Triplett (dir.), *The Handbook of the History and Philosophy of Criminology*, Hoboken, Wiley-Blackwell, 2017, p. 51-66.
- 82 C. Lombroso, *L'homme criminel*, t. 1, 2^e édition française., traduit d'après la 5^e édition italienne, Paris, Félix Alcan, 1895, p. 26.
- 83 *Ibid.*, p. 232.
- 84 *Ibid.*, p. 246.
- 85 « Un caractère commun à bien des criminels, c'est une agilité vraiment extraordinaire, surtout chez le voleur ; c'était le cas de Cecchini, de Pietrotto, de Rossignol, de Villela, de Rossotti ; celui-ci ne s'enfuit pas seulement de prison, mais favorisa encore, le même jour, l'évasion de sa maîtresse. Cette agilité est, bien des fois, analogue à celle du singe ; Maria Perino grimpait sur les arbres les plus grêles et puis de leur cime sautait sur les toits, entrait dans les maisons et, pendant quelques mois réussissait ainsi

à se soustraire à la justice (Archivio di psichiatria, II). Peut-être avons-nous encore là quelque reste de l'agilité de l'enfant et du sauvage. » *Ibid.*, p. 328-329 :

86 *Ibid.*, p. 221.

87 C. Devillers, « Atavisme (morphologique ou structural) », P. Tort (dir.), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution*, t. 1, Paris, PUF, 1996, p. 145.

88 « Je me contenterai de déduire de ces faits : que les assassins que j'ai étudiés sont nés avec des caractères qui étaient propres aux races préhistoriques, caractères qui ont disparu chez les races actuelles, et qui reviennent chez eux par une forme d'atavisme. Le criminel ainsi compris est un anachronisme, un sauvage en pays civilisé, une sorte de monstre, et quelque chose de comparable à un animal qui, né de parents depuis longtemps domestiques, apprivoisés, habitués au travail, apparaîtrait brusquement avec la sauvagerie indomptable de ses premiers ancêtres. » A. Bordier, *Étude anthropologique sur une série de crânes d'assassins*, Paris, G. Masson, 1881, p. 27. Voir également : M. Kaluszynski, « Les Congrès internationaux d'anthropologie criminelle (1885-1914) », *Mil neuf cent*, n° 7, 1989, p. 59-70.

89 Lombroso cite Darwin dès 1863, dans l'article « Tre mesi in Calabria », paru dans la *Rivista Contemporanea*, alors que sa doctrine ne sera diffusée par les universités que dans les années soixante-dix. E. Bovo, *Pensée de la foule, pensée de l'inconscient. Généalogie de la psychologie de la foule (1875-1895)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2021, p. 35-56, § 14, <https://doi.org/10.4000/books.pufc.36514> (consulté le 11/04/2026).

90 R. Villa, « Lombroso Cesare 1835-1927 », P. Tort (dir.) ; *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution*, t. 2, Paris, PUF, 1996, p. 2678.

91 J. -B. de Lamarck, *Philosophie zoologique*, t. 1, Paris, Librairie F. Savy, 1873, p. 235-235 : « Première loi. Dans tout animal qui n'a point dépassé le terme de ses développements, l'emploi le plus fréquent et soutenu d'un organe quelconque, fortifie peu à peu cet organe, le développe, l'agrandit, et lui donne une puissance proportionnée à la durée de cet emploi ; tandis que le défaut constant d'usage de tel organe, l'affaiblit insensiblement, le détériore, diminue progressivement ses facultés, et finit par le faire disparaître. Deuxième loi. Tout ce que la nature a fait acquérir ou perdre aux individus par l'influence des circonstances ou leur race se trouve depuis longtemps exposée, et par conséquent, par l'influence de l'emploi prédominant de tel organe, ou par celle d'un défaut constant d'usage de telle partie ; elle le

conserve par la génération aux nouveaux individus qui en proviennent, pourvu que les changements acquis soient communs aux deux sexes, ou à ceux qui ont produit ces nouveaux individus. »

92 Le « cou de la girafe » est l'un des exemples les plus emblématiques de la théorie de Lamarck. J. -B. de Lamarck, *Philosophie zoologique*, t. 1, *op. cit.*, p. 254-255 ; G. Laurent, « Lamarck », P. Tort (dir.), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution*, t. 2, *op. cit.*, p. 2542. Voir les travaux de référence de P. Corsi, *The age of Lamarck : Evolutionary Theories in France, 1790-1830*, Berkeley, University of California Press, 1988.

93 E. Bovo, « Racisme et idéologie du progrès. Cesare Lombroso, disciple infidèle de Paolo Marzolo ? », A. Aramini, E. Bovo (dir.), *La pensée de la race en Italie*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, p. 73-84, <https://doi.org/10.4000/books.pufc.5168> (consulté le 01/10/2025).

94 P. d'Agostino, « Craniums, Criminals, and the “Cursed race”: Italian Anthropology in American Racial Thought, 1861-1924 », *Comparatives Studies in Society and History*, 2002, vol. 44, n° 2, p. 319-343; L. Rodler, « L'homme criminel de Cesare Lombroso : entre science et littérature », *Criminocorpus*, 2012, *Archives d'anthropologies criminelles*, <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.1893> (consulté le 10/10/2025).

95 Voir notamment Giorgio Israël, qui réfute tout racisme de Lombroso : G. Israël *Il fascismo e la razza. La scienza italiana e le politiche razziali del regime*, Bologne, Il Mulino, 2010, p. 145 et s.

96 S. Montaldo, « Le début de la pensée raciste de Lombroso (1860-1871) », A. Aramini, E. Bovo (dir.), *La pensée de la race en Italie*, *op. cit.*, p. 85-100.

97 E. Bovo, « Racisme et idéologie du progrès. Cesare Lombroso, disciple infidèle de Paolo Marzolo ? », *op. cit.*, §19.

98 C. Lombroso, *L'uomo bianco e l'uomo di colore*, Padoue, F. Sacchetto, 1871, p. 170-172 : (Essai de traduction : « C'est donc au Nègre que l'homme primitif devait ressembler ; et s'il est vrai que les espèces zoologiques supérieures se forment par le perfectionnement des inférieures, c'est du Nègre que durent dériver le Jaune et le Blanc. Une preuve indirecte de ces origines et de ces transformations successives se trouverait dans l'observation que le type nègre et mongol se reproduit spontanément chez certains individus de race blanche. Dans les bagnes, il est courant de trouver le type mongol avec les yeux obliques, la pommette saillante, la rareté de la barbe, le front fuyant, les énormes sinus frontaux, le teint jaune ou terreux des Mongols ; et les criminels présentent cette même insensibilité morale et parfois physique,

cette même passion du sang, et cette férocité unie à la lâcheté, et ce manque de sentiments bienveillants, que l'on a observés dans les races jaunes et américaines, les plus cruelles parmi les races humaines : il n'est pas hors de propos de noter ici que le galérien aime se tatouer non seulement les bras (comme beaucoup de bergers oisifs) mais bien tout le corps. » (« Al negro doveva somigliarsi dunque l'uomo primitivo ; e se è vero che le specie zoologiche superiori si formano dal perfezionamento delle inferiori, dal Negro dovettero derivare il Giallo ed il Bianco. Una prova indiretta di queste origini e di queste trasformazioni successive si avrebbe nella osservazione che il tipo negro e mongolo si riproduce spontaneamente in certi individui di razza bianca. Nelle galere è commune trovare il tipo mongolo con li occhi obliqui, lo zigoma sporgente, la scarsezza della barba, il fronte sfugente, gli enormi seni frontali, il colorito giallo o terreo dei Mongoli ; ed i criminali presentano quella stessa insensibilità morale e qualche volta fisica, quella stessa passione del sangue, e quella ferocia unita a viltà, e quella mancanza dei sentimenti benevoli, che si osservò nelle razze gialle e americane, le più crudeli fra le razze umane : nè è qui fuor di luogo il notare che il galeotto ama tatuarsi non solo le braccia (come molti oziosi pastori) ma sì tutto il corpo. ») ; voir également : S. Montaldo, « Le début de la pensée raciste de Lombroso (1860-1871) », *op. cit.*, §8 ;

99 Sur la réception de Lombroso des origines à nos jours, voir : S. Montaldo, « Lombroso: The Myth, The History », *Crime, Histoire & Sociétés*, vol. 22, n° 2, 2018, p. 31-61, <https://journals.openedition.org/chs/2283> (consulté le 01/10/2025).

100 J.- L. Halpérin, « Les historiens du droit en Italie et le fascisme », *Clio@Themis*, n° 9, 2015, <https://doi.org/10.35562/cliiothemis.1543> (consulté le 10/10/2025).

101 S. Montaldo, « En finir avec Cesare Lombroso ? », *Politika*, <https://www.politika.io/fr/article/finir-cesare-lombroso> (consulté le 01/10/2025).

L'auteur prête ces propos au psychiatre Agostino Pirella. Voir : A. Pirella, « Prefazione », C. Lombroso, *L'uomo di genio*, Rome, Napoleone, 1971 [1888], p. XVI.

102 X. Tabet, « “Costrutto diversamente dagli altri” : criminalité, atavisme et race chez Lombroso », A. Aramini, E. Bovo (dir.), *La pensée de la race en Italie*, *op. cit.*, p. 101-120.

103 J. Générmont, « Race/racisme », P. Tort (dir.), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution*, t. 3, *op. cit.*, p. 3610.

104 Pour quelques ouvrages de référence d'époque : F.-J.-V. Broussais, *Cours de phrénologie*, Paris, J.-B. Baillière, 1836 ; P. Flourens, *Examen de la phrénologie*, Paris, Paulin, 1842 ; L.-F. Lélut, *Qu'est-ce que la phrénologie ?*, Paris, Trinquart, 1836 ; L.-F. Lélut., *Rejet de l'organologie phrénologique de Gall et de ses successeurs*, Paris, Fortin-Masson, 1843.

105 Gall dont il faut signaler l'aversion pour la discipline de la physiognomonie. J. Proust, « Diderot et la physiognomonie », *op. cit.*, p. 317.

106 M. Renneville, *Le langage des crânes. Histoire de la phrénologie*, Paris, La Découverte, 2020, p. 15 et s. Voir l'ouvrage considéré comme fondateur de la discipline : F. J. Gall., J. G. Spurzheim, *Anatomie et physiologie du système nerveux en général, et du cerveau en particulier. Avec des observations sur la possibilité de reconnoitre plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes*, Paris, F. Schoell, 1810.

107 G. Lanteri-Laura, « Phrénologie et criminologie au début du XIX^e siècle. Les idées de F. J. Gall », L. Mucchielli (dir.), *Histoire de la criminologie française*, *op. cit.*, p. 21-28, p. 22.

108 *Ibid.*, p. 22-23.

109 Voir sur la question du libre arbitre, chère aux juristes, face aux thèses de l'hérédité criminelle défendue par les médecins : M. Renneville, « Entre nature et culture : le regard médical sur le crime dans la première moitié du XIX^e siècle », *Histoire de la criminologie française*, *op. cit.*, p. 29-53.

110 G. Lanteri-Laura, « Phrénologie et criminologie au début du XIX^e siècle. Les idées de F. J. Gall », *op. cit.*, p. 24.

111 « [...] il est bien permis de noter la coïncidence qui frappe les yeux, entre le développement quasi-préhistorique de la région pariétale chez les assassins et leur brutalité sauvage. Moins de région frontale et plus de région pariétale ; moins de réflexion et plus d'action ; n'est-ce pas là la caractéristique de l'homme préhistorique et de l'assassin moderne ? » A. Bordier, *Étude anthropologique sur une série de crânes d'assassins*, *op. cit.*, p. 19 : Voir également la conférence publique à la faculté de médecine de Lyon prononcée par Lacassagne, le 27 janvier 1882 : A. Lacassagne, *L'Homme criminel comparé à l'homme primitif*, Lyon, Société d'Anthropologie de Lyon, 1882, p. 6-7. Bien que contredisant Lombroso, Bordier fait également sien le postulat d'une régression préhistorique imputable à l'atavisme, contrairement à la plupart de ses confrères français.

112 P. Broca, « Sur l'angle orbito-occipital », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, deuxième série, t. 12, 1877, p. 325-333. Voir également C. Blanckaert, *De la race à l'évolution. Paul Broca et l'anthropologie française (1850-1900)*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 125 et s. Claude Blanckaert a déjà eu l'occasion de relever l'incohérence entre la répartition graduée que Broca avait opérée, des Blancs aux Noirs, et les caractères « sériaires » dont les données recueillies par ses soins contredisaient cette gradation, en particulier dans la mesure moyenne de l'angle occipital. Cette lacune flagrante n'avait pas échappé à ses détracteurs, en particulier au docteur Louis-Adolphe Bertillon. Tous les travaux de Claude Blanckaert († 2024) se sont évertués à établir les dérives de l'anthropométrie en leur temps, voir : C. Blanckaert, « La crise de l'anthropométrie : des arts anthropotechniques aux dérives militantes (1860-1920) », C. Blanckaert (dir.), *Les politiques de l'anthropologie. Discours et pratique en France (1860-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 95-172.

113 C. Blanckaert, « Les vicissitudes de l'angle facial et les débuts de la craniométrie (1765-1875) », *Revue de Synthèse*, n° 108, 1987, p. 417-543.

114 P. Broca, « Sur l'angle orbito-occipital », *op. cit.*, p. 327 : « [...] l'étude de plus de 1 200 crânes m'a permis de constater deux faits généraux, entièrement contraires aux conclusions de Daubenton : en premier lieu, l'angle de Daubenton, loin d'être invariablement le même chez tous les hommes, présente, suivant les individus ou suivant les races, des différences qui peuvent aller jusqu'à 35 degrés ; en second lieu, ce caractère, loin de creuser entre l'homme et les singes un profond hiatus, n'établit entre eux qu'une démarcation incertaine, qu'une distance médiocre, franchie même quelquefois par les écarts individuels. »

115 *Ibid.*, p. 328 : « L'angle de Daubenton n'a pas perdu pour cela son importance ; il n'a plus la valeur qu'on lui avait attribuée comme caractéristique de l'homme ; mais il en a acquis une autre : il a pris rang au nombre des caractères ethniques les plus remarquables, car si, au lieu de considérer les individus, on considère les moyennes ethniques, on reconnaît qu'il établit, entre les races humaines des divers groupes, des différences très-tranchées et conformes le plus souvent à la gradation hiérarchique des races. On reconnaît en outre que la plus forte moyenne ethnique, celle de la série des nègres de Nubie, ne dépasse pas + 9°,³⁴, qu'elle est par conséquent inférieure de 5 à 6 degrés aux minima observés chez les singes. »

116 Il importe de signaler que les thèses lombrosiennes sur la question sont loin de faire l'unanimité dans la communauté scientifique qui lui est

contemporaine, voir notamment les travaux du médecin-anthropologue Arthur Bordier : A. Bordier, *Étude anthropologique sur une série de crânes d'assassins*, op. cit., p. 20.

117 C. Lombroso, *L'homme criminel*, t. 1, op. cit., p. 164.

118 Encore que la notion de « milieu social » de Lacassagne est bien différente de la définition que nous concevons aujourd'hui, et pas exclusive de l'atavisme, en particulier d'une constitution organique intrinsèque défectueuse du sujet. M. Renneville, « La réception de Lombroso en France (1880-1900) », L. Mucchielli (dir.), *Histoire de la criminologie française*, op. cit., p. 107-156, p. 113. Voir également L. Mucchielli, « Hérité et milieu social : le faux antagonisme franco-italien », L. Mucchielli (dir.), *Histoire de la criminologie française*, op. cit., p. 189-214.

119 M. Renneville, « L'anthropologie du criminel en France », *Criminologie*, vol. 27, n° 2, 1994, p. 185-209 ; M. Kaluszynski, « Lacassagne/Lombroso. Mythes et réalités d'une relation fratricide et fraternelle », *Beccaria : Revue d'histoire du droit de punir*, n° VI, 2021, p. 39-65.

120 M. Renneville, « Alexandre Lacassagne. Un médecin-anthropologue face à la criminalité (1843-1924) », *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, n° 17, 1995, p. 127-140.

121 E. H. Ackerknecht, H. V. Vallois, *François Joseph Gall et sa collection, Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, série A (Zoologie)*, t. X, fasc. 1, 1955, p. 1-92 ; M. Renneville, *Le langage des crânes. Histoire de la phrénologie*, op. cit. ; G. Lanteri-Laura, *Histoire de la phrénologie : l'homme et son cerveau selon F. J. Gall*, Paris, PUF, 1970 ; M. Renneville, « Un terrain phrénologique dans le Grand Océan (autour du voyage de Dumoutier à bord de l'Astrolabe en 1837-1840) », C. Blanckaert (dir.), *Le terrain des sciences humaines : instructions et enquêtes, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 89-138 ; L. Rignol, « La phrénologie et le déchiffrement des races », M. Sarga (dir.), *L'idée de « race » dans les sciences humaines et la littérature (XVIII^e-XIX^e siècles) : actes du colloque international de Lyon (16-18 novembre 2000)*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 225-238 ; T. Laugée, « Un Panthéon morbide : la naissance du Musée de la Société Phrénologique de Paris », *Études françaises*, vol. 49, n° 3, 2013, p. 47-61 ; R. Duda, « Dumoutier et la collecte de moulages anthropologiques », V. Leblan, D. Juhé-Beaulaton (dir.), *Le spécimen et le collecteur. Savoirs naturalistes, pouvoirs et altérités (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2018, p. 315-347 ; L. Clauzade, « Les méthodes de la phrénologie. Les stratégies

empiriques d'une "fausse science" », C. Cherici, J.-C. Dupont, C. Wolfe (dir.), *Physique de l'Esprit*, Paris, Hermann, 2018, p. 201-215.

122 « En même temps qu'à Solutré existait dans la Dordogne, dans la vallée de la Vézère, une race de grande taille, aux fémurs épais, aux tibias en lames de sabre comme chez les grands singes : race forte et brutal, au crâne dolichocéphale, aux mâchoires énormes. » A. Lacassagne, *L'Homme criminel comparé à l'homme primitif*, *op. cit.*, p. 9-10.

123 *Ibid.*, p. 18.

124 « Le trou occipital, situé au milieu de la base crânienne, serait reporté en arrière chez le nègre, plus en arrière encore chez le singe, et gagnerait chez les quadrupèdes les parties postérieures du crâne. En outre, horizontal chez l'homme blanc, il se rapprocherait de plus en plus de la verticale à mesure qu'on va des anthropoïdes aux singes moins élevés et aux quadrupèdes. La situation et la direction du trou occipital peuvent donc marquer dans leurs variations les degrés d'un rapprochement plus ou moins prononcé vers l'animalité. Cependant, malgré cette importance, l'étude de l'angle occipital des crânes criminels ne semble guère avoir sollicité beaucoup l'attention des savants. Toutefois, les recherches d'Orchansky et de Debierre donnent, chez les crânes étudiés par ces observateurs, un relèvement du trou occipital. Ce relèvement rapprocherait le criminel de l'homme des races inférieures et même des anthropoïdes. » J. Dallemagne, *Les stigmates anatomiques de la criminalité*, Paris, Masson, Gauthier-Villars et fils, 1896, p. 77-78.

125 « Nous nous bornerons à étudier la fossette cérébelleuse moyenne ou fossette vermienne. Cette fossette est destinée à loger le vermis ou lobe médian du cervelet ; elle est très accusée chez le singe rongeur et moins chez les anthropoïdes. Dans les races blanches, elle est souvent peu développée et n'est signalée que dans une proportion de 5 % ; elle serait plus fréquente dans les races inférieures et se retrouverait dans une proportion de 10 à 12 % chez les aliénés. » *Ibid.*, p. 29.

126 C. Blanckaert, « La crise de l'anthropométrie : des arts anthropotechniques aux dérives militantes (1860-1920) », *op. cit.*, p. 96.

127 On peut citer notamment Josiah Clark Nott, Georges Robins Gliddon et Samuel George Morton, dont les thèses sont nourries par la guerre de Sécession. L. Forest, « De l'abolitionnisme à l'esclavagisme ? Les implications des anthropologues dans le débat sur l'esclavage des Noirs aux États-Unis. 1840-1870 », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 320, 1998, p. 85-102, p. 93.

ABSTRACTS

Français

Avec Giambattista Della Porta, la physiognomonie, en particulier zoomorphique, prétend transcender la sphère d'une herméneutique philosophique, pour devenir une véritable *scientia naturalis*, capable d'expliquer les passions de l'âme, les inclinations à la criminalité, et même de guider le politique. Déjà fortement déconsidérée en son temps, c'est pourtant le XIX^e siècle qui semble ressusciter, non sans danger, la métaphore du criminel-animal, au moyen d'une véritable anthropométrie.

English

With Giambattista Della Porta, physiognomy – particularly its zoomorphic form – claimed to transcend the sphere of philosophical hermeneutics to become a true *scientia naturalis*, capable of explaining the passions of the soul, the inclinations toward criminality, and even of guiding political judgment. Though already widely discredited in its own time, it was nevertheless the nineteenth century that seemed to resurrect, not without peril, the metaphor of the criminal-as-animal, through the development of a veritable anthropometric science.

INDEX

Mots-clés

physiognomonie, zoologie, atavisme, naturalisme, phrénologie

Keywords

physiognomony, zoology, atavism, naturalism, phrenology

AUTHOR

Mirèio Himy-Alicheva

Mirèio Himy-Alicheva est docteure en histoire du droit et des institutions (Université Paris Saclay, Faculté Jean Monnet). Elle a soutenu en décembre 2024 sa thèse *La Main Sûre : étude de l'exécution civile et de l'office du juge dans la doctrine et la pratique en France et en Castille (XII^e-XVIII^e siècles)*, dirigée par le Professeur Boris Bernabé.